



➔ Accompagner l'élève dans son parcours de lycéen

L' « accompagnement personnalisé » au lycée

A la rentrée 2011, j'avais souligné l'importance que j'accorde à l'accompagnement des élèves de lycée dans la construction de leur parcours et la nécessité de maintenir la mobilisation sur ce sujet. Les journées départementales de mai 2012 «l'accompagnement personnalisé au lycée GT, deux ans après » ont montré l'intérêt de mener la réflexion de manière intercatégorielle.

Cette publication fait suite à ces journées de travail ; elle permettra de garder trace du travail réalisé en 2011-2012 et d'engager la suite.

Je remercie les enseignants, les proviseurs et les inspecteurs qui l'ont rendue possible.

Notre académie a mis au cœur de son projet académique le parcours de l'élève.

Je souhaite à chacun de trouver dans la lecture de cette publication une aide pour construire collectivement un accompagnement personnalisé, décliné sur les trois années du lycée, qui prenne tout son sens pour les élèves.

Alexandre Steyer,
Recteur de l'académie de Rennes,
Chancelier des universités de Bretagne





Sommaire

www.ac-rennes.fr

Préface du recteur

Quelques enjeux de l' « accompagnement personnalisé », à l'échelle de l'élève et à l'échelle de l'établissement - Dominique Beaupuy et Catherine Pequin, IA-IPR, groupe « lycée » de l'inspection pédagogique régionale

»	Partie 1 : Accompagner, une posture pédagogique	5
	<i>(articles du groupe « lycée » de l'inspection pédagogique régionale)</i>	
	1.1. Accompagner, une nouvelle posture professionnelle? (réflexion sur la posture professionnelle lors du soutien, de l'approfondissement, de l'aide méthodologique et de l'aide à l'orientation)	7
	1.2. Aide méthodologie et accompagnement personnalisé	12
	1.3. Aide à l'orientation et accompagnement personnalisé	14
	1.4. L'accompagnement personnalisé en classe de terminale	16
»	Partie 2 : Un aperçu de ce qui s'est fait dans l'académie en 2011-2012	17
	<i>(étude de cas corédigées par des équipes éducatives de lycées GT et des IA-IPR)</i>	
	2.1 Des « coordonnateurs » de niveau	18
	2.2 AP : explorer une démarche de choix d'orientation : projet encadré de 2de	21
	2.3 AP 1 ^{ère} et 2de : explorer la question de l'orientation par le récit : récit d'un parcours scolaire et professionnel	23
	2.4 AP : accompagner à la faveur d'une démarche portfolio pour prendre conscience de ses compétences et garder trace de son histoire personnelle	25
	2.5 AP : Appropriation de la notion de compétence et de la démarche réflexive au travers de la construction du parcours	27
	2.6 AP 1 ^{ère} et 2de : participer à une manifestation littéraire	29
	2.7 AP 1 ^{ère} L : une démarche de projet pour construire des compétences « publication sur le camp de nomades de Rennes de 1940 à 1945 »	31
	2.8 AP 1 ^{ère} : identification et présentation aux secondes des compétences clés de chacune des filières	33
	2.9 AP « Communiquer à l'oral » exemple d'un apprentissage qui repose sur l'analyse du processus mis en place lors de l'action (approche actionnelle et retour réflexif)	34
	2.10 AP : pédagogie de détour : le jeu pour construire des compétences : atelier pédagogique et retour réflexif « entre mer et littoraux » -	36
	2.11 AP : un projet pour développer l'estime de soi « du portrait à l'autoportrait, quelle image donner de soi ? » - Photographie	38
	2.12 Accueillir et faire comprendre les enjeux du statut de lycéen – rallye « découverte du lycée »	40
»	Partie 3 : Evaluer en interne l'accompagnement personnalisé mis en place dans le lycée, une démarche pour engager la suite	41
	<i>(documents du groupe intercatégoriel « lycée » et des journées départementales de mai 2012)</i>	
	3.1 Auto-évaluer l'accompagnement personnalisé	42
	3.2 Quelques questions vives autour de l'AP (d'après CR des ateliers des journées académiques)	43
	3.3 Grille de lecture de l'AP dans l'établissement	44
	3.4 Perspectives : Comment mettre en place une démarche d'autoévaluation de l'AP dans le lycée ? Quelle utilisation de la grille ? (d'après CR des ateliers des journées académiques)	46



Quelques enjeux de l'accompagnement personnalisé, à l'échelle de l'élève et à l'échelle de l'établissement

Les journées départementales « l'accompagnement personnalisé, deux ans après » ont réuni en mai 2012 des enseignants et des proviseurs de lycées généraux et technologiques du réseau public ainsi que des inspecteurs autour de la question des enjeux de l'accompagnement du jeune dans son parcours de lycéen.

A la faveur des temps de réflexion collectifs sur les objectifs et de mutualisation des pratiques entre établissements, les participants ont démontré une fois de plus la force de la professionnalité collective dont le développement est une des ambitions du projet académique.

Ces journées ont souligné aussi que la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique - singulièrement celle de l'accompagnement personnalisé - a posé des questions nouvelles dans les lycées généraux et technologiques.

Le BO de février 2010 (qui définit l'enseignement d'accompagnement personnalisé par ses enjeux pédagogiques « concourir à un meilleur accompagnement et à une meilleure orientation de chaque élève » et non par un programme) a laissé à chaque équipe le soin d'inventer un dispositif pour répondre aux besoins des élèves dans le contexte de leur établissement.

A la rentrée 2010, c'est dans une relative précipitation que les équipes ont construit l'accompagnement personnalisé. Des actions pertinentes ont été mises en place. Cependant leur ensemble manque encore parfois de cohérence et de lisibilité pour l'élève qui ne perçoit pas toujours le fil directeur de ce dispositif d'accompagnement. Or, la progressive généralisation de l'accompagnement personnalisé à tous les niveaux du lycée ne laisse pas forcément de temps pour analyser ce qui a été fait et le rendre plus cohérent. Elle fait également courir le risque d'un épuisement des équipes qui l'ont mis en œuvre en seconde en 2010 - 2011.

La montée en puissance de l'AP sur les trois niveaux du lycée va impliquer progressivement la majorité des professeurs dans cet enseignement, ce qui pose la question d'une appropriation partagée de ses principes par l'ensemble de la communauté éducative.

Qu'est-ce qu'accompagner ? Qu'est-ce que personnaliser en groupe ? Comment concevoir collectivement un dispositif efficace à l'échelle de l'année, cohérent et évolutif à celle des trois années du lycée ? La relative individualisation des réponses il y a deux ans, laisse place désormais à la nécessité d'une réflexion collective.

Qu'est-ce qu'accompagner ?

L'accompagnement personnalisé donne un temps identifié pour se centrer sur l'élève et ses besoins.

Dans sa posture d'accompagnateur, l'enseignant qui met ses compétences au service de l'élève, évite d'intervenir en « expert », refuse ses propres certitudes, écarte tout a priori sur la démarche ou la stratégie à mettre en place, tient le rôle de l'« ami critique », porte un regard attentif et bienveillant, joue le rôle du candidat qui sollicite des explicitations... En cela l'accompagnement personnalisé impose une posture d'enseignant, décentrée de la transmission des savoirs mais essentielle pour que les savoirs soient transmis.

Pour autant, si être accompagnateur c'est amener à expliciter, à formaliser, à reformuler, à délimiter des objets d'étude, à se construire une méthode de travail, à centrer ses observations... comme l'indique une étude du service de formation de l'académie de Paris datant des années 2000, alors chaque enseignant peut mettre en œuvre tout ou partie de ces gestes professionnels dans chacun de ses cours.

Peut-on accompagner sans personnaliser ?

Le rapport de l'inspection générale de janvier 2012 sur le suivi de la mise en œuvre de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique souligne que si la personnalisation dépend à la fois, de la taille et de la constitution des groupes, des supports de travail mobilisés, des configurations pédagogiques retenues, « elle dépend avant tout de la posture pédagogique de l'enseignant : qualité d'écoute, explicitation, attention portée aux démarches et aux erreurs des élèves ».

« ...ce n'est pas parce qu'un élève est seul à travailler... qu'il est devenu autonome... Là encore, la personnalisation réside dans l'attention portée aux démarches qu'il utilise ». Il n'y a donc pas d'accompagnement qui ne soit personnalisé.

Comment concevoir collectivement, au sein d'un lycée, un dispositif pertinent à l'échelle de l'année, à l'échelle des trois années du lycée ?

Lors des journées départementales, les proviseurs du groupe intercatégoriel ont souligné que dans le contexte de chaque établissement, la généralisation de l'accompagnement personnalisé doit s'appuyer sur un regard porté sur ce qui a été mis en place jusqu'alors. Cela permettra ainsi d'interroger les cohérences. Souvent les finalités pour chaque établissement sont plurielles, et, avant d'entrer dans une démarche d'autoévaluation, il importe pour tous les acteurs de les clarifier et de déterminer en amont collectivement l'usage que l'on va faire de ce point d'étape : ici, il s'agira par exemple de repérer comment faire mieux, là d'en faire un outil de communication...

Quand un lycée se lance dans un bilan d'étape, cela l'amène généralement à répondre à plusieurs questions : « que faisons-nous réellement ? » « Faisons-nous bien ce que nous devons faire ? », « comment faire pour faire mieux ce que nous devons faire dans le contexte qui est le notre ? »

Pour répondre à la première des questions posées: « que faisons-nous réellement ? », il faut réunir des éléments de preuves dans différents champs:

- des données chiffrées, des évaluations d'élèves, des cas qui servent à l'analyse ;
- des opinions et du ressenti, des professeurs, des élèves, des parents ;
- des traces collectives avec l'historique des décisions prises, plus particulières, avec des

préparations, des CR de discussions entre équipes ;

- des observations : il faut accepter d'aller se regarder collectivement, non dans la perspective d'un jugement, mais dans celle d'un apport d'informations pour alimenter l'auto-évaluation.

Toutes ces sources permettent de dire précisément comment les choses se passent.

La démarche impose ensuite de confronter ce qui est fait avec l'attendu des textes officiels et le contexte de l'établissement. Cela permettra de répondre à une autre question clé : « faisons-nous (bien) ce que nous devons faire ? »

La dernière étape de la démarche utilise le bilan ainsi fait pour engager des transformations. Pour cela, il s'agit à la fois de déterminer des objectifs prioritaires et de repérer des leviers, internes et externes à l'établissement. Nous sommes là dans la réponse à la dernière question : « comment faire pour faire mieux ce que nous devons faire dans le contexte qui est le notre ? »

Cette démarche est ainsi un moyen de placer la qualité du service rendu au cœur de la réflexion collective de l'établissement, comme c'est le cas également dans d'autres systèmes européens.

A l'échelle de l'établissement, la mise en place de l'accompagnement personnalisé peut donc conforter ou bousculer les postures professionnelles des enseignants dans leurs classes. Mais cet enseignement peut aussi devenir un objet de travail collectif qui implique tous les personnels du lycée dans la construction partagée d'un projet ; cela impose de ne pas hésiter à s'interroger profondément sur son fonctionnement pour inventer demain et engager l'avenir.

Dominique Beaupuy et Catherine Pequin,
IA-IPR, groupe « lycée »



Partie 1 : Accompagner, une posture pédagogique

Les objectifs de l'accompagnement personnalisé sont ceux de la scolarité dans son ensemble, mais l'AP constitue un temps privilégié pour accompagner l'élève dans ses apprentissages et dans son parcours de lycée.

» Qu'est-ce qu'accompagner un parcours ?

Selon Françoise Clerc¹, l'accompagnement de l'élève a pour objectifs de

- « détecter et contractualiser » (aider l'élève à faire des points d'étapes, le rendre capable d'analyser ses besoins, ses modes d'apprentissage et d'identifier les stratégies adaptées pour y répondre),
- « construire une mémoire de parcours » (aider l'élève à prendre conscience des compétences qu'il construit),
- « aider l'élève à s'investir dans sa propre histoire » (rendre l'élève responsable de son parcours),
- « développer des attitudes métacognitives » (apprendre à apprendre),
- « donner à l'élève des moyens de construire des ressources collectives » (prendre conscience de l'intelligence collective)
- « apprendre la solidarité et l'entraide » (vivre ensemble).

» Accompagner l'élève dans ses apprentissages

Dans le cadre ordinaire du cours, chaque enseignant peut prendre en compte les objectifs définis ci-dessus, dans leur ensemble ou en partie. L'accompagnement personnalisé, quant à lui, constitue un temps privilégié pour la centration sur ces objectifs et leur prise en compte collective.

¹ Françoise CLERC, « Compétences, parcours, accompagnement : des nouveaux outils pour penser la réussite des élèves », Conférence du 18 janvier 2012, Vannes.

En cela, l'accompagnement personnalisé impose une posture d'enseignement décentrée de la transmission des savoirs mais essentielle dans leur construction.

» Accompagner l'élève dans son parcours de lycée

L'accompagnement du parcours inclut une réflexion sur l'avenir de l'élève, avenir en cours de construction et dont on ne connaît pas le contexte futur. L'accompagnement personnalisé est un temps pour apprendre à s'orienter dans un monde et un avenir incertains. Il s'agit de rendre l'élève « capable d'attitude stratégique, c'est-à-dire, de repérer dans une situation les éléments essentiels permettant de définir des objectifs pour soi en fonction des ressources que cette situation offre². »

» Peut-on personnaliser en groupe ?

Quelle que soit l'importance de l'investissement de l'enseignant, l'individualisation ne garantit pas la pertinence de l'action pédagogique. Françoise Clerc montre que l'individualisation peut parfois « fonctionner comme un piège, en réduisant les élèves faibles à leurs seules ressources et en les plaçant dans une dépendance très grande à l'égard du professeur dont ils ne savent pas utiliser les compétences, faute d'avoir une bonne appréciation de leurs propres besoins³ ». D'autre part, on a pu constater que l'interactivité dans le groupe permet à des élèves qui ne le feraient pas autrement d'interroger la manière dont ils mobilisent leurs ressources, dont ils parviennent ou pas à les transposer, dont ils arrivent à

² Jean GUICHARD, « Qu'est-ce que s'orienter aujourd'hui ? », *Questions d'orientation* n° 4, 2010.

³ Françoise CLERC, « Compétences, parcours, accompagnement : des nouveaux outils pour penser la réussite des élèves », Conférence du 18 janvier 2012, Vannes.

collaborer dans un but commun... On voit donc que travail en groupe et personnalisation ne sont pas incompatibles.

La différenciation pédagogique (analyse et diagnostic des besoins, organisations de situations variées en fonction des ressources des élèves et des compétences visées) constitue une réponse pertinente à cette question. Ce qui importe dans l'accompagnement personnalisé n'est pas tant le support de l'activité demandée (disciplinaire souvent) que la posture de l'enseignant : une posture d'accompagnement, au sein d'un dispositif pensé collectivement, en lien avec l'ensemble du parcours de l'élève et les enseignements disciplinaires.

Complexité du métier d'enseignant

Les réflexions qui suivent tendent à interroger cette posture d'accompagnement, au travers des tâches demandées aux élèves et des actions de l'enseignant.

Ces réflexions s'organisent autour d'une interrogation centrale, à laquelle sont confrontés tous les acteurs du système éducatif : comment comprendre la répartition, au sein de l'accompagnement

personnalisé, des trois activités autour desquelles il s'organise (soutien, approfondissement, aide à l'orientation), auxquelles le Code de l'éducation adjoint l'aide méthodologique.

Toute mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé suppose ainsi que l'on interroge :

- la nature exacte du soutien, de l'approfondissement, de l'aide méthodologique et de l'aide à l'orientation
- la manière dont ces activités se répartissent, s'enchaînent, se complètent, se coordonnent
- la manière dont elles s'articulent avec les enseignements disciplinaires
- la différenciation des approches aux trois niveaux du lycée.

Le groupe « lycée » de l'inspection pédagogique régionale vous propose dans les documents suivants une aide à la réflexion. La diversité des approches reflète, sans aucun doute, la complexité du métier d'enseignant.

Il s'agit de pistes de travail dont chacun peut s'emparer en fonction de ce qu'il est, des conditions de travail qui lui sont proposées en AP, et des élèves qui lui sont confiés. En aucun cas, la somme des questions posées ne vise l'exhaustivité.

Rédacteurs de la partie 1 : les inspecteurs du groupe « lycée » de l'inspection pédagogique régionale de Rennes : Dominique Beaupuy, Marie Berthelier, Pascal Brasselet, Remi Guillou, Valérie Grumetz, Guy Jamin, Thierry Jeanmougin, Maryannic Jourden, Florence Laville, Bérangère Lefort-Debar, Jocelyne Léal, Christian Lippold, Nadine Loiseau, Catherine Pequin



1-1 Accompagner, une posture professionnelle nouvelle ?

Code de l'éducation, Article D.333-2:

"... Des dispositifs d'accompagnement personnalisé sont mis en place pour tous les élèves selon leurs besoins dans les classes de seconde, première et terminale préparant aux baccalauréats général, technologique et professionnel. Ils comprennent des activités de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Ils prennent notamment la forme de travaux interdisciplinaires."

Extraits du Bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010

Accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique

« Principes de l'accompagnement personnalisé »

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement intégré à l'horaire de l'élève qui s'organise autour de trois activités principales : le soutien, l'approfondissement et l'aide à l'orientation. Distinct du face-à-face disciplinaire, il s'adresse à tous les élèves tout au long de leur scolarité au lycée »

Les objectifs de l'accompagnement personnalisé sont ceux de la scolarité dans son ensemble, mais l'AP constitue un temps privilégié pour accompagner l'élève dans ses apprentissages et dans son parcours de lycéen. Les réflexions qui suivent tendent à interroger cette posture d'accompagnement, au travers des tâches demandées aux élèves et des actions de l'enseignant. L'aide à la réflexion proposée dans ce document reflète la complexité du métier d'enseignant : la somme des questions posées ne vise pas l'exhaustivité.

1. Le soutien

Dans la configuration éducative actuelle, le soutien est généralement compris comme le « rattrapage » d'un retard scolaire disciplinaire, méthodologique... Le terme recouvre des réalités diverses : cours de soutien, aide aux devoirs scolaires, aide apportée en dehors des cours. Du collège au lycée, on passe de l'aide parentale, du cours de soutien gratuit, à l'aide de l'entourage plus large et au cours payant en leçon particulière ou collective (professeur, organisme privé). Une note de la DEP⁴ définit ainsi quatre modalités traditionnelles de soutien : aide parentale, aide proche, soutien scolaire gratuit, cours payants.

Les objectifs du soutien varient aussi : pallier les lacunes, faire progresser dans une matière dans laquelle on est en difficulté, prévenir le redoublement mais aussi atteindre le niveau nécessaire à l'orientation que l'on souhaite. Dans ce dernier cas, le soutien concerne de

« bons » ou « très bons élèves » et il se confond sans ambiguïté avec l'approfondissement.

Ainsi répartis et définis, soutien et approfondissement renvoient, de façon très traditionnelle, à la dichotomie fort /faible. Or, l'accompagnement personnalisé invite à inscrire l'action pédagogique dans une toute autre configuration. Le rapport annuel des Inspections générales de 2009, qui analyse l'ensemble des dispositifs éducatifs et pédagogiques mis en place ces dernières années, soulignent qu' « au-delà de leur apparence disparate, [ils] participent d'une même approche, inédite dans le paysage scolaire français : celle de l'inclusion⁵ ». Le sens de la personnalisation (donc du soutien) diffère selon que l'on est dans une école de l'inclusion ou dans une école de l'intégration.

- Dans une perspective d'intégration, les groupes qui entrent à l'école doivent s'adapter à la scolarité existante et disponible, indépendamment de leur langue maternelle, de leur culture, de leurs capacités,
 - on forme collectivement avec égalité de traitement,
 - on met en place, pour obtenir cette égalité, en guise d'accompagnement, des services individualisés (cours spécifiques, programmes spécifiques, enseignants et enseignements spécialisés...),
 - le soutien se situe dans une perspective de remédiation.

⁴ Département des études et de la prospective du MEN

⁵ Rapport annuel des Inspections générales, Introduction, p. 18

- Dans une perspective d'inclusion, on prend en compte d'emblée la diversité des élèves, leurs besoins et on y répond par la participation croissante à tous les apprentissages de tous les élèves (même ceux qui risquent d'être marginalisés),
- on forme un individu et on met le système éducatif à son service,
- l'élément clé n'est pas l'individualisation mais la diversification de l'offre d'éducation et la personnalisation des expériences communes d'apprentissage.

L'aide individualisée, les parcours personnalisés, l'accompagnement éducatif relèvent bien de l'inclusion, mais ils s'en éloignent s'ils sont assimilés, exclusivement et de façon étroite, aux pratiques de remédiation mises en œuvre dans une école de l'intégration.

*Ainsi, mettre en œuvre des **activités de « soutien »** dans le cadre de l'AP, **ce n'est pas** confondre **besoins et difficultés**, donc*

- décider d'un contenu sans diagnostic préalable, sans « contrat » avec chaque élève,
- proposer le même accompagnement à tous les élèves ou un contenu uniforme sur une longue période,
- proposer un travail dépourvu de bilans d'étape avec l'élève et avec les autres professeurs,
- refaire le cours à l'identique,
- proposer des « exercices supplémentaires » (une remédiation se cantonnant à la répétition du travail fait en classe et considérant un entraînement répétitif comme le seul moyen de répondre aux besoins),
- proposer un apprentissage systématique de procédures (bachotage),
- faire de la « méthodologie » décontextualisée, déconnectée de toute situation d'apprentissage disciplinaire et imposer la même démarche à tous,

*...mais **c'est plutôt***

- s'inscrire dans une **pédagogie de contrat** :
 - formaliser des besoins dans le cadre d'un contrat entre élève et professeur
 - répondre aux besoins d'aide exprimés par les élèves et aux besoins perçus par les professeurs (qui ne sont pas toujours convergents)
- enseigner autrement, **en laissant du temps à l'élève**:
 - stimuler l'explicitation par l'élève (faire expliciter les consignes par l'élève pour faire apparaître l'obstacle/ expliciter les

raisonnements, les cheminements intellectuels pour résoudre un problème, répondre à une problématique, verbaliser (dire pour faire – faire pour dire – dire ce que l'on fait),

- accompagner la réflexivité, laisser le droit à l'erreur, privilégier le processus par rapport au résultat ;
 - ancrer le travail dans des situations disciplinaires
- travailler des **compétences communes** (langagières, transversales...) à partir de situations complexes dans des « ateliers » pluridisciplinaires ou transdisciplinaires :
 - travail sur des compétences peu ou pas développées dans les cours traditionnels (communication ...), par le biais d'activités innovantes,
 - travail des processus rédactionnels et des traces écrites : schémas, croquis, synthèse ... (passage de l'un à l'autre, choix/situation),
 - proposer des activités fondées sur les fonctions didactiques du récit, dans toutes les disciplines, pour impliquer les élèves et favoriser la structuration de la pensée,
 - développer la créativité des élèves,
 - rendre l'élève acteur et actif au travers de l'élaboration de démarches de projets (s'impliquer, raisonner et produire), proposer des situations amenant l'élève à plus d'autonomie dans l'élaboration de sa démarche,
 - travailler sur l'estime de soi, donner l'occasion de valoriser ce que l'élève sait faire,
 - développer, structurer et valoriser l'entraide (aides disciplinaires, aide au métier d'élève...)

Tout cela impose d'établir un lien explicite et concerté entre les enseignements afin d'éviter la redondance des activités.

➤ 2. L'approfondissement

Au sens où on l'entend couramment, l'approfondissement consiste à aller plus avant dans la connaissance d'une discipline. Il s'agit d'atteindre un niveau de performance supérieur en termes de connaissances, de



réinvestissement, de perfection dans la production, d'autonomie dans l'identification des ressources, disciplinaires notamment ... Quels élèves sont concernés par l'approfondissement ainsi conçu ? Généralement comme nous l'avons vu, de « bons élèves » qui, avec la conscience de leurs ressources personnelles, ont la capacité à les valoriser, souvent corrélée à la maîtrise des codes scolaires, langagiers et culturels. Pour eux, le « soutien » doit conduire à l'excellence ou au moins à une réussite assurée. Nous aboutissons à un paradoxe : l'approfondissement peine parfois à trouver sa place dans une école de l'intégration, fondée sur une égalité de traitement et qui perçoit l'hétérogénéité comme un obstacle. De même que l'on se demande comment soutenir sans isoler, on s'interroge : comment approfondir sans creuser les écarts entre les élèves ?

Dans une école de l'inclusion, qui voit l'hétérogénéité comme un état de fait, qui pratique la différenciation pédagogique, l'approfondissement prend un autre sens : il s'agit de conduire chaque élève à savoir ce qu'il sait faire, à savoir comment il a mobilisé ses ressources et comment il peut les transposer dans une autre situation. Il s'agit de l'aider à développer la capacité à prendre des décisions adaptées dans des situations inédites, à expérimenter, à inventer. La dichotomie marquée entre soutien et approfondissement tend à s'estomper, chacun étant aidé à atteindre le meilleur niveau de développement possible pour lui-même.

Ainsi « **l'approfondissement** », dans le cadre de l'AP, **ce n'est pas** :

- atteindre obligatoirement un niveau de détail plus grand dans la connaissance d'un domaine particulier,
- un cours magistral supplémentaire,
- une anticipation des programmes de l'année à venir,
- du « bachotage »,
- préparer plus intensivement les examens ou certifications (en assimilant l'AP aux cours payants proposés par divers organismes commerciaux),
- une option à l'année (DNL, par exemple),

...mais **c'est plutôt**

- conforter le goût de l'élève pour un champ disciplinaire au travers d'activités ludiques et éducatives (participation à des concours par ex.)

- permettre à tout élève de s'épanouir autour d'un objet d'apprentissage de son choix,
- susciter la motivation et l'ambition / susciter la curiosité, le sens critique, la réflexivité/ ouvrir de nouvelles perspectives / apporter des connaissances nouvelles de manière détournée (visites de laboratoire de recherche, club INSERM, CNRS, liaisons lycée -université) dans le cadre de projets de groupe
- aller plus avant dans un domaine particulier à la demande de l'élève notamment, accroître le nombre et la complexité des connaissances dans certains champs disciplinaires (en première et surtout en classe terminale)
- rendre les élèves capables d'une pensée complexe, au sens où elle leur permettrait de faire du lien entre des savoirs différents ou différents modes de raisonnement /
- préparer l'insertion dans le monde professionnel, à la poursuite d'études en fonction de leurs choix

et pour cela, privilégier...

- des situations mettant l'élève en capacité de produire des raisonnements complexes, liant des informations de nature différente, appartenant à des champs disciplinaires différents (débat argumentés, notamment en langue étrangère...)
 - des situations permettant une recherche, un tri, une hiérarchie d'informations et l'accès à des modes d'organisation et d'exposition variés.
 - des mises en situation amenant les élèves à plus d'autonomie
 - des projets pluridisciplinaires ou interdisciplinaires (en lien avec le monde professionnel) permettant de développer des compétences et savoirs spécifiques permettant une projection dans d'autres domaines choisis par les élèves.
 - des enseignements prenant en compte l'histoire des arts, des projets artistiques et culturels
- une formation en milieu professionnel à l'étranger aux modalités desquelles il faudrait réfléchir.

3. L'aide méthodologique

Qu'entendons-nous par « aide méthodologique » ? Quelles relations entretient-elle avec les activités de soutien et d'approfondissement ?

Le dictionnaire Larousse définit ainsi le terme « méthode » :



1. Manière d'exposer des idées, de découvrir la vérité selon certains principes et dans un certain ordre, caractérisant une démarche organisée de l'esprit.
2. Démarche raisonnée, ordonnée de l'esprit pour parvenir à un certain but.
3. Manière de se comporter, technique raisonnée pour obtenir un résultat.

Une approche courante de la « méthodologie » dans le contexte scolaire tend à confondre ces trois acceptions, attitude qui aboutit à des activités « transversales », finalement peu utiles aux élèves car décontextualisées.

La définition du dictionnaire Larousse permet pourtant de distinguer très clairement :

- la méthode, au sens strict, c'est-à-dire une démarche imposée par la connaissance théorique elle-même, démarche qui sera donc la même pour tous et rationnellement justifiable puisqu'elle naît, par exemple, de la connaissance mathématique,
- des démarches intellectuelles, rationnellement justifiables, qui correspondent à des combinaisons individuelles d'opérations mentales (analyser, anticiper, planifier, transférer, etc.), à des stratégies d'apprentissage,
- des démarches réflexives par lesquelles chacun interroge sa méthode d'appréhension de la connaissance scientifique et ses propres modes d'apprentissage.

Si on la réfère à ces acceptions du terme « méthode », l'aide méthodologique concerne tous les élèves et pas uniquement ceux qui rencontrent des « difficultés », puisqu'un de ses axes essentiels est la **métacognition**. Elle trouve pleinement sa place dans une école de l'inclusion où elle s'articule parfaitement avec les activités de soutien et d'approfondissement

Ainsi « l'aide méthodologique », dans le cadre de l'AP, ce n'est pas

- la transmission de méthodes « prêtes à l'emploi »,
- l'acquisition de méthodes déconnectées des contextes disciplinaires,
- un apprentissage méthodologique « artificiel », sans véritables enjeux.

...mais c'est plutôt

- développer chez l'élève la capacité à analyser les situations et à réfléchir aux processus à mettre en place pour atteindre le but recherché ; développer les capacités à anticiper, planifier, élaborer une stratégie.

- permettre à l'élève d'expérimenter par lui-même plusieurs démarches ou méthodes afin de choisir celle qui est, pour lui, la plus efficace dans une situation donnée.
- développer chez l'élève les capacités réflexives et les compétences langagières (explicitation des démarches, des choix, des stratégies...)
- faciliter le transfert de démarches d'une discipline à l'autre.
- dans les lycées professionnels, articuler enseignement professionnel, période de formation en milieu professionnel, enseignement général pour favoriser l'acquisition des méthodes liées aux différents champs professionnels.

4. « L'orientation » et « l'accompagnement du projet professionnel du lycée professionnel », dans le cadre de l'AP

Si on a pu concevoir l'orientation, dans le cadre scolaire, comme la construction d'un projet définitif, la quête d'un but lointain (ou d'une « révélation »), la recherche de la correspondance entre **un** projet construit et **un** parcours de formation pour y parvenir, les évolutions économiques et culturelles actuelles et les changements au sein du système éducatif invitent à un **changement de perspective**.

S'orienter dans un monde incertain, ce n'est plus formuler des projets. C'est **être capable de conduite stratégique**, c'est-à-dire de repérer dans une situation les éléments essentiels permettant de définir des objectifs pour soi en fonction des ressources que cette situation offre.

C'est un renversement du mode de pensée habituel dans lequel la définition du but conditionne la recherche des moyens et des ressources à mobiliser. La détermination d'objectifs possibles pour soi devient alors fonction des ressources (internes et externes) et des contextes.

Mais pour qu'une conduite stratégique soit possible, il faut aussi que l'élève puisse construire ses grands repères d'action, organiser progressivement sa vision du monde, structurer son identité, développer son pouvoir d'action. Pour cela, il doit engager une activité réflexive sur soi, ses activités, ses attentes, sur le monde (*à mettre en perspective avec les*



objectifs de métacognition cités précédemment).

Ainsi la compétence à s'orienter et à s'insérer dans un monde en évolution, **ce n'est pas seulement**

- Transmettre des informations sur les formations et les métiers
- Écrire des CV et des lettres de motivation
- Demander à l'élève de faire des choix
- Lui demander d'élaborer un projet vu comme définitif ou à long terme
- L'exposer à des situations (salons, stages, visites...) en pensant que l'élève va les traiter « naturellement »
- Proposer les mêmes situations à tous les élèves, s'adresser à tous de la même manière
- Penser que la capacité à traiter des situations d'orientation (APB, forums, lettre de motivation, choix de bac, recherche de lieux de stage...) est identique chez tous les élèves
- Réserver des moments isolés d'aide à l'orientation à des « spécialistes » (COPSI)
- Faire la même chose pendant 3 ans

...mais **c'est plutôt**

- Une co-construction d'activités et de situations pédagogiques par les enseignants et les COP
- L'identification des compétences à développer pour construire son parcours de manière éclairée
- Le développement de la capacité à s'auto-évaluer (esprit critique) au regard des compétences à construire et des choix envisagés
- Des activités pédagogiques accompagnées de manière différenciée, des mises en expérience préparées et exploitées de façon personnalisée
- Un repérage des élèves en difficulté d'orientation et des sources de difficulté
- Un accompagnement différencié tout au long du cycle de 3 ans
- Un lien entre aide à l'orientation et disciplines pour aider les élèves à trouver du sens aux activités proposées et pour leur faire prendre

conscience que s'orienter c'est développer des connaissances et de compétences et être capable de conduite stratégique

- La préparation et l'exploitation des périodes de formation en entreprise dans toutes les disciplines et de façon interdisciplinaire (que les temps d'alternance soient de réels temps de formation).

Cela pourrait comporter :

- Une ouverture vers les passerelles ou réorientations envisageables (conscientiser le risque et être en mesure de faire un choix raisonné)
- Un travail sur la multiplicité des activités professionnelles possibles à l'issue d'une formation & sur la multiplicité des formations pouvant conduire à une activité professionnelle
- l'intervention d'anciens élèves pour exposer leur parcours avec confrontation des représentations au vécu des étudiants
- Un tutorat inter-niveaux sur ces questions (2^{nde}/1^{ère}/terminale)
- Un travail de l'élève sur ses choix passés ou futurs (vœux, contraintes, prise de décision...) avec une démarche réflexive d'argumentation sur ses démarches.
 - En seconde : travail sur le choix du lycée, sur les enseignements ou la filière choisie, sur le choix de la future première ;
 - En cycle terminal : travail sur la filière choisie et la poursuite d'études envisagée
- Des projets en partenariat avec des entreprises, des professionnels (avec dimension culturelle, humanitaire...) pour développer une connaissance des activités professionnelles et enrichir ses représentations, mais aussi développer des capacités propres à l'orientation en situation (CV, lettre de motivation)





1-2 Aide méthodologique et accompagnement personnalisé

1. Qu'est-ce qu'une méthode ?

Définitions du dictionnaire Larousse :

- Manière d'exposer des idées, de découvrir la vérité selon certains principes et dans un certain ordre, caractérisant une démarche organisée de l'esprit.
- Démarche raisonnée, ordonnée de l'esprit pour parvenir à un certain but.
- Manière de se comporter, technique raisonnée pour obtenir un résultat.

⇒ **La méthode est une démarche intellectuelle, raisonnée, orientée vers un but à atteindre.**

2. Quelles sont les méthodes à acquérir au lycée ?

Des méthodes référées à un contexte scolaire (disciplinaire)

- ✓ Des procédures intellectuelles et pratiques à mobiliser dans chaque discipline : repérables dans les textes des programmes.
- ✓ Des savoirs réflexifs qui permettent, en situation, de savoir quelle méthode utiliser : méthodes d'analyse des situations, de résolution de problèmes....
- ✓ Des savoir-dire qui permettent de rendre compte des savoirs disciplinaires (lors des évaluations par exemple) : méthodes de mémorisation, de compréhension de consignes / restitution sous les formes spécifiques à chaque discipline.

Ces méthodes sont souvent partagées par plusieurs disciplines, et transférables d'une discipline à une autre.

Des méthodes dites transversales

Elles n'appartiennent pas à une discipline en particulier, elles sont sollicitées dans différentes situations scolaires ou non (recherche et traitement de l'information, communication à l'oral, réalisation d'un projet de groupe, etc.).

En se construisant ces compétences de raisonnement, de réflexivité et de communication, l'élève gagne en autonomie.

Dans la voie professionnelle, en plus des méthodes citées ci-dessus, l'élève acquiert

des méthodes qui se réfèrent plus directement aux techniques et aux activités professionnelles :

Ces méthodes sont des agencements complexes de savoirs théoriques, de savoirs procéduraux (les façons de faire apprises de façon théorique), de savoirs et savoir-faire pratiques (les façons de faire apprises « sur le tas »). Elles s'acquièrent dans les cours des disciplines professionnelles mais aussi lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Les disciplines générales jouent un rôle dans l'acquisition de ces méthodes :

- Certaines méthodes issues des disciplines générales peuvent être transférées, « mises au service » des disciplines professionnelles (ex : raisonnement mathématique et sciences physiques dans les spécialités industrielles, techniques de la synthèse, de la communication dans les spécialités du tertiaire).
- Les compétences langagières sont sollicitées à tous les stades de l'apprentissage de ces méthodes (nécessité de la verbalisation, de l'explicitation, de la formalisation orale et écrite). Le professeur de français peut jouer un rôle important dans l'élaboration du rapport de stage ou dans la restitution orale après une PFMP.

Ces différentes méthodes ont en commun :

- **L'orientation vers un but à atteindre.**
- **L'articulation étroite des procédures intellectuelles et pratiques.**
- L'importance aux différents stades (acquisition, restitution, mobilisation des méthodes) des compétences langagières et de la réflexivité.

3. Quelle aide méthodologique apporter aux élèves ?

L'importance du diagnostic

Les difficultés méthodologiques que les élèves rencontrent peuvent se situer à plusieurs niveaux :

- Une difficulté ponctuelle et limitée : la non-acquisition d'une méthode dans une discipline.
- La difficulté à mobiliser la méthode adéquate dans une situation : l'élève connaît la méthode mais ne sait pas quand l'appliquer.

- La difficulté plus générale à acquérir et à utiliser des méthodes.

Si la première situation peut faire l'objet d'un accompagnement ponctuel de type disciplinaire, les deux autres situations nécessitent un accompagnement d'un autre ordre.

Points de vigilance

- Les apprentissages méthodologiques sont liés de façon intrinsèque aux apprentissages disciplinaires. Il importe donc de ne pas déconnecter l'aide méthodologique du contexte disciplinaire qui lui donne tout son sens. Par contre, il est important de proposer des situations permettant le transfert de méthodes d'une discipline à l'autre.
- **La difficulté de nombreux élèves à utiliser les méthodes dans des situations complexes montre que la question principale n'est pas l'acquisition de méthodes en soi.** Il s'agit avant tout que l'élève analyse correctement la situation, qu'il comprenne pourquoi telle ou telle méthode lui permettra d'atteindre le but recherché. Encore faut-il qu'il est une idée précise de celui-ci, qu'il ait expérimenté par lui-même plusieurs méthodes afin de choisir celle qui est la plus efficace.
- De la même façon, les méthodes transversales ne peuvent être travaillées en dehors d'un contexte qui leur donne du sens. L'apprentissage d'une méthode de recherche documentaire n'a de sens que si les élèves sont confrontés à de vrais enjeux, à des questions qui les mobilisent et qui sont en lien avec leur formation.
- La difficulté à apprendre ses leçons, à réviser un contrôle, à organiser son emploi du temps révèle souvent, au-delà d'une difficulté d'ordre méthodologique, une représentation erronée de ce qui est attendu de lui et des enjeux disciplinaires, un rapport au savoir qui n'est pas celui attendu par l'institution scolaire. Ce n'est pas avec des méthodes « hors sol » que les élèves comprendront comment réviser un contrôle ou à travailler en autonomie mais en décodant l'implicite des situations d'évaluation.
- Enfin de nombreux élèves éprouvent une difficulté à acquérir des méthodes parce qu'ils sont encore jeunes et qu'ils ne parviennent pas à se fixer des objectifs, à choisir une stratégie, à anticiper et à planifier. Ils sont dans l'immédiateté et, parfois, dans une attitude consumériste. La difficulté à acquérir des méthodes renvoie à

une question beaucoup plus large et nécessite un accompagnement à long terme de l'élève dans ses apprentissages. Les élèves acquerront les méthodes s'ils en comprennent le sens et l'intérêt.

Quelques pistes pour l'AP

Les séances d'AP doivent permettre :

- **La réflexivité.** Les élèves doivent être placés devant de véritables situations complexes disciplinaires (et professionnelles pour le LP). La méthode ne doit pas être imposée mais faire l'objet d'une expérimentation. Tel problème se pose, on veut atteindre tel objectif, comment peut-on procéder ? Par des temps où la parole est libérée, les élèves s'approprient les méthodes.
- **L'analyse des situations.** Elle permet aux élèves de s'interroger sur la pertinence de telle ou telle méthode dans une situation donnée. Elle permet de lever l'implicite.
- **Le transfert d'une discipline à l'autre, (de la classe au milieu professionnel en LP).** Les élèves doivent s'habituer à utiliser des méthodes acquises dans d'autres disciplines, (à établir le lien entre ce qu'ils apprennent en cours et en milieu professionnel).
- **La collaboration interdisciplinaire.** La présence de deux professeurs de disciplines différentes peut être intéressante pour poser la question des transferts mais aussi pour rendre nécessaire la verbalisation, la sortie de l'implicite. La présence d'un professeur non expert dans une discipline permet un décentrage, un nouveau regard sur les méthodes.
- **Le développement des compétences langagières, le recours au récit pour raconter, expliciter les procédures intellectuelles et pratiques.** Il est intéressant que l'accompagnement méthodologique puisse s'appuyer sur des réalisations langagières multiples et diversifiées (différentes situations de récit, rapport de stage en LP...) qui favorisent la formalisation, le recul, le questionnement, la mémorisation... et aident à la structuration.
- **L'intérêt et la motivation.** Les méthodes doivent être introduites dans des contextes motivants qui donnent du sens aux méthodes à acquérir. Quand cela est possible, il est intéressant que l'aide méthodologique s'inscrive dans un projet plus large.

➔ 1-3 Aide à l'orientation et accompagnement personnalisé

➔➔ Eléments de contexte

L'orientation aujourd'hui, c'est un **changement de perspective** dû à une triple évolution :

- de l'environnement économique (évolution des métiers, imprévisibilité, incertitude, ruptures professionnelles, montée de la précarité...)
- des systèmes de formation (allongement de la formation, construction progressive, passerelles, réorientations, reprises d'études)
- du contexte culturel (volonté de participer à son devenir, appétence, individualisation...)

Ces évolutions rendent caduc le modèle fondé sur :

- la construction d'un projet définitif
- la recherche d'un but lointain ou d'une « révélation »
- la recherche d'une correspondance entre **un** projet construit et **un** parcours de formation pour y parvenir

➔➔ Problématique

S'orienter dans un monde incertain, ce n'est plus formuler des projets. C'est être capable de **conduite stratégique**, c'est-à-dire, de repérer dans une situation les éléments essentiels permettant de définir des objectifs pour soi en fonction des ressources que cette situation offre.

- C'est un renversement du mode de pensée habituel dans lequel la définition du but conditionne la recherche des moyens et des ressources à mobiliser.
- La détermination d'objectifs possibles pour soi devient ici fonction des ressources (internes et externes) et des contextes présents.
- Mais pour qu'une conduite stratégique soit possible, il faut aussi que l'élève puisse construire ses grands repères d'action, organiser progressivement sa vision du monde, structurer son identité, développer son pouvoir d'action. Pour cela, il doit s'engager dans une **activité réflexive** sur soi, ses activités, ses attentes, sur le monde...

➔➔ Questions posées par l'acquisition de compétences à s'orienter à l'école et au lycée

- Comment passer d'une conception de l'orientation posée en termes « d'informations à recevoir », de « choix d'orientation à faire », de « projet à faire émerger » à une conception de l'orientation en termes de « connaissances à construire et à mobiliser pour agir », de « construction active d'un parcours de vie » ?
- Comment transformer les situations concrètes d'orientation (utiliser APB en terminale, rédiger une lettre de motivation, assister à un forum, faire un mini-stage...) en situations d'apprentissage ? Quels types de situations proposer aux élèves et qui va les proposer ?
- Comment s'appuyer sur « **les passages obligés** » de l'orientation au lycée pour donner du sens aux situations proposées et poser de vraies questions aux lycéens qui répondent à leurs besoins ?
- Qu'attend-on en fin de seconde en termes de capacité à s'orienter ? En fin de première ? De terminale ?

➔➔ Pistes pour construire une progression dans les apprentissages

- ▶ *Mettre en place des activités pédagogiques* centrées sur la capacité à s'orienter répond à la volonté de rendre l'élève capable de :
 - s'auto-évaluer et faire son propre bilan
 - rechercher de l'information de manière pertinente et critique
 - mettre en œuvre des pratiques réflexives (sur son histoire personnelle, la formation, le monde de travail)
- Il s'agit donc pour l'élève d'un véritable apprentissage : construire des connaissances (notions clés autour de la formation, du travail, de l'individu), des capacités (traitement de l'information, argumentation, etc.), des attitudes (autonomie, curiosité, etc.).

► Définir les connaissances à construire par l'élève au regard des différents passages obligés de l'orientation au lycée. Ceux-ci ne sont pas de même nature en seconde et durant le cycle terminal et constituent autant de « tâches » pour lesquelles l'élève devra mobiliser des compétences :

- en seconde : devenir un lycéen et choisir une filière de façon réfléchie et argumentée
- en première : se projeter dans l'après-bac en fonction des compétences développées dans la filière choisie
- en terminale : se préparer à l'enseignement supérieur et choisir une formation post-bac en toute connaissance de cause

► Proposer aux élèves des activités individuelles et collectives :

- de découverte, de questionnement (regard prospectif)
- de bilan personnel, d'auto-évaluation, de restitution (regard rétrospectif)
- d'ordonnement du passé, du présent et du futur (par le récit par exemple)
- d'implication de l'élève dans des actions et des choix individuels ou collectifs
- d'argumentation des hypothèses ou choix personnels

► Utiliser des modalités de travail favorisant « l'attitude motivée » :

- multiplier les situations et les contextes d'apprentissage
- privilégier les situations authentiques (situations réelles à explorer, à expérimenter)
- mettre l'élève en situation d'agir, de résoudre des problèmes (augmentation du pouvoir personnel)
- inscrire les actions proposées dans le temps, exercer l'anticipation (développement de la perspective temporelle)
- favoriser les situations de production (mobilisation du besoin de réussite)

► Posture de l'enseignant :

- accompagner, chercher avec les élèves (l'objectif est la construction et non l'information)
- travailler la démarche sans la rendre anxiogène
- avoir une attitude d'écoute active, ne pas juger



1-4 L'accompagnement personnalisé en classe de terminale, nouveauté des lycées GT à la rentrée 2012

Après sa mise en place en classes de seconde et de première des séries générales et dans toutes les classes du lycée professionnel, l'accompagnement personnalisé concernera aussi, à partir de la rentrée 2012, tous les élèves de terminale des lycées GT. Ce nouveau temps d'enseignement doit concourir à un meilleur accompagnement et à une meilleure orientation de chaque élève.

» Qu'est-ce qu'accompagner un lycéen de terminale ?

L'accompagnement des parcours inclut essentiellement une réflexion sur l'avenir, un avenir en cours de construction mais dont on ne connaît pas aujourd'hui le contexte. Si l'essentiel de la réflexion et de la découverte doit avoir été faite dans les classes précédentes, la classe de terminale est celle de la prise de décision, une prise de décision qui va devoir se faire rapidement. Dans ce cadre, l'accompagnement personnalisé peut se focaliser davantage vers la poursuite d'études envisagée. Cependant, il ne s'agit pas de « prendre de l'avance » sur les futurs contenus. Les journées de liaison avec les universités, qui se mettent progressivement en place, favorisent la prise de connaissances de l'université. Elles trouvent leur place dans l'accompagnement personnalisé. Elles sont l'occasion d'une identification des compétences clés pour engager la suite, à partir d'un repérage de compétences attendues dans le post-bac. Ainsi, dans le prolongement de ces journées, des activités centrées autour de la construction de ces compétences utiles pour la poursuite d'études pourront être organisées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Les synthèses des travaux des enseignants lors des journées de Brest (2009), Rennes (2010) et St Brieuc (2012) sont accessibles sur le site académique (Orientation insertion > mutualisation des pratiques lycée-post bac). De nombreuses pistes y sont évoquées.

Ce qui importe dans l'accompagnement personnalisé n'est pas tant l'activité demandée (souvent disciplinaire) que la **posture de l'enseignant**, une posture décentrée de la transmission des savoirs, mais essentielle pour que les savoirs soient transmis. Le rapport de l'inspection générale de janvier 2012 sur le suivi de la mise en œuvre de la réforme du lycée souligne que la personnalisation « dépend avant tout de la posture pédagogique de l'enseignant : qualité d'écoute, explicitation, attention portée aux démarches et aux erreurs des élèves ». Ainsi, « la préparation aux épreuves du baccalauréat est parfaitement compatible avec l'accompagnement personnalisé, à trois conditions » : une posture réellement personnalisée de l'enseignant, un travail sur des compétences explicitées – qui auront donc vocation à être utilisées également après l'examen - et non un simple entraînement aux épreuves, des situations qui ne soient pas celles de devoirs sur table.

En seconde, l'accompagnement personnalisé a permis d'aider le collégien à devenir lycéen et a concouru à son choix de filière ; en première il s'est agi pour lui de construire un projet d'études post-bac.

En terminale, l'accompagnement personnalisé préparera les élèves à la **poursuite d'études après le bac**.



Partie 2 : Un aperçu de ce qui s'est fait dans l'académie en 2011-2012

Vous trouverez dans cette deuxième partie un ensemble d'études de cas.

Chacune des situations étudiées a été décrite par l'équipe éducative qui l'a mise en place et est suivie par un commentaire du groupe d'inspecteurs qui a été à la rencontre de l'équipe en avril 2010.

Le choix des équipes sollicitées pour cette production a été fait par l'inspection pédagogique en accord avec le chef d'établissement, voire sur la sollicitation de celui-ci.

Nous avons fait le choix de publier sous forme d'études de cas car cette démarche permet de se représenter par des exemples ce que recouvre la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé en termes de diversité d'organisations et de pratiques, et évite toute tentative de modélisation.

Les études de cas publiées concernent toutes des travaux dont l'intérêt nous a semblé manifeste, mais, ici comme ailleurs, cette publication ne vise aucune exhaustivité, et d'autres situations mises en place dans d'autres lycées auraient aussi bien pu figurer dans cette production.

Rédacteurs de la partie 2 :

- les équipes enseignantes d'AP et les proviseurs des lycées Amiral Ronarc'h de Brest, Vauban de Brest, Jean Guehenno de Fougères, Notre Dame du Vœux d'Hennebont, Chateaubriand de Rennes, Jeanne d'Arc de Rennes, Savina de Tréguier, Charles de Gaulle de Vannes, Lesage de Vannes et Bertrand d'Argentré de Vitré
- les inspecteurs coordonnateurs de ces lycées
- les inspecteurs du groupe « lycée » de l'inspection pédagogique régionale

Liste des études de cas :

- Des « coordonnateurs » de niveau
- AP : explorer une démarche de choix d'orientation : projet encadré de 2de
- AP 1ère et 2de : explorer la question de l'orientation par le récit : récit d'un parcours scolaire et professionnel
- AP : accompagner à la faveur d'une démarche portfolio pour prendre conscience de ses compétences et garder trace de son histoire personnelle
- AP : Appropriation de la notion de compétence et de la démarche réflexive au travers de la construction du parcours
- AP 1ère et 2de : participer à une manifestation littéraire
- AP 1ère L : une démarche de projet pour construire des compétences « publication sur le camp de nomades de Rennes de 1940 à 1945 »
- AP 1ère : identification et présentation aux secondes des compétences clés de chacune des filières
- AP « Communiquer à l'oral » exemple d'un apprentissage qui repose sur l'analyse du processus mis en place lors de l'action (approche actionnelle et retour réflexif)
- AP : pédagogie de détour : le jeu pour construire des compétences : atelier pédagogique et retour réflexif « entre mer et littoraux »
- AP : un projet pour développer l'estime de soi « du portrait à l'autoportrait, quelle image donner de soi ? » - Photographie
- Accueillir et faire comprendre les enjeux du statut de lycéen – rallye « découverte du lycée

2-1 Des coordonnateurs » de niveau, responsables de la coordination et du suivi de l'accompagnement personnalisé

Description de l'action

Objectifs : donner de la lisibilité et de la cohérence à l'ensemble du dispositif d'accompagnement personnalisé en nommant des coordonnateurs de niveau, rémunérés pour ce travail.

Principes retenus par l'ensemble de l'équipe :

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement durant lequel les élèves participent à des activités variées visant à développer leur autonomie, leur esprit d'initiative et leur créativité, à leur apporter si nécessaire du soutien méthodologique ou disciplinaire ainsi que des aides méthodologiques, à les amener à réfléchir sur leur positionnement face à l'école, et à mettre en place un projet d'orientation pensé et réfléchi.

Il est annualisé pour les professeurs intervenants. L'année scolaire (36 semaines) est scindée en quatre temps d'enseignement (4 fois 9 semaines). Chaque enseignant intervient donc par tranche de 0,5 heure dans son emploi du temps, soit 18 heures dans l'année.

Il est découpé en quatre temps d'enseignement :

- 2 projets se déroulant en groupes de 24 à 28 élèves encadrés par deux professeurs. Les classes sont alors « mélangées » en fonction des souhaits et besoins des élèves.
- Approfondissement / soutien / méthodologie (même organisation)
- Orientation et suivi de classe organisé dans les classes non modifiées, et encadrées par le professeur principal.

Les heures d'accompagnement personnalisé sont réalisées en barrette par niveau, ce qui permet de proposer un maximum de choix d'activités aux élèves.

Des temps de concertation (3 par an) sont prévus afin d'échanger sur le déroulement et avoir un retour sur le fonctionnement du dispositif.

Deux professeurs coordonnateurs (volontaires) par niveau sont nommés par le chef d'établissement. Ils gèrent l'ensemble du dispositif.

Un budget de fonctionnement dédié est disponible.

Rôle des coordonnateurs

Les coordonnateurs sont responsables de l'organisation et du suivi de l'accompagnement personnalisé sur un niveau.

Ils reçoivent 1 HSA pour cette tâche.

Ils animent le dispositif et réalisent l'interface entre les différents acteurs.

Ils rédigent et diffusent les documents de cadrage du dispositif.

Ils chiffrent les besoins horaires et assistent le proviseur adjoint dans la gestion des heures affectées aux professeurs intervenants dans le cadre de la DGH.

Ils organisent des réunions de coordination regroupant tous les intervenants.

Ils inscrivent les élèves dans les différents ateliers et assistent la vie scolaire pour la gestion des listes d'appel.

Ils gèrent le budget.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés du personnel administratif, de la vie scolaire, des étudiants et des professeurs intervenants pour tout ce qui concerne l'accompagnement personnalisé.

Exemple de calendrier :

Séance	Temps d'enseignement	Détail
1	Orientation et suivi de classe	Présentation du dispositif, présentation du carnet de bord
2	Orientation et suivi de classe	Présentation des projets et inscription aux projets
3 à 9	Projet 1	Séance 1 à 7
10	Orientation et suivi de classe	Présentation des approfondissements, inscription
11	Orientation et suivi de classe	Bilan du premier trimestre
12	Concertation	Concerne tous les intervenants, les élèves sont libérés
13 à 16	Méthodologie/soutien/approfondissement	Séance 1 à 4
17	Orientation et suivi de classe	Orientation
18	Orientation et suivi de classe	Orientation
19 à 22	Méthodologie/soutien/approfondissement	Séance 5 à 8
23	Orientation et suivi de classe	Bilan du deuxième trimestre
24	Orientation et suivi de classe	Présentation des projets et inscription aux projets
25 à 27	Projet 2	Séance 1 à 3
28	Concertation	Concerne tous les intervenants, les élèves sont libérés
29 à 32	Projet 2	Séance 4 à 7

L'inscription aux projets et aux approfondissements est assurée par les élèves sous la responsabilité du professeur principal, dans le cadre d'une séance de suivi de classe où celui-ci présente le « catalogue » des activités mises en place et leur demande de les classer par ordre de préférence en justifiant leurs trois premiers vœux.

Les coordonnateurs réalisent alors les listes définitives en liaison avec la vie scolaire afin de pouvoir contrôler les absences.

Fiches contrat

Afin d'unifier le dispositif et d'aider les intervenants à mettre en place leurs activités, des « fiches contrat » sont distribuées en début d'année, définissant les rôles de chacun et la typologie des activités proposées.

Evaluation du dispositif et suivi des élèves

Un carnet de bord élève a été réalisé, mais n'est pas encore utilisé de manière régulière. Il permet à l'élève et aux professeurs intervenants de réaliser des points de positionnement réguliers quant au vécu de l'élève au sein du lycée, à la progression de son projet d'orientation, et met en évidence les compétences développées lors des activités d'AP.

Afin de valoriser le comportement des élèves, il est prévu qu'une appréciation de l'accompagnement personnalisé soit portée sur les bulletins scolaires sous forme d'évaluation par compétence.

Etude de cas et commentaires de l'inspection pédagogique régionale :

Cette action présente de nombreux points d'intérêt :

- La **présence de coordonnateurs**, rémunérés pour leur travail, permet de donner de la cohérence à l'ensemble du dispositif d'accompagnement personnalisé.
- **L'annualisation des heures d'enseignement** apporte la souplesse indispensable et permet la coanimation des séances d'enseignement d'AP.
- Cette organisation a été mise en place à la suite d'une réflexion d'établissement à la suite d'une première année d'expérimentation. L'approche retenue a, de ce fait été partagée par le plus grand nombre, parce qu'elle répondait à souhait de souplesse tout en permettant une bonne lisibilité du dispositif.
- La **rémunération des coordonnateurs** a participé à la reconnaissance et à l'acceptation de la délégation d'un travail d'organisation qui est une des attributions de l'équipe de direction.

Contact : lycée Vauban – Brest
Ce.0290012F@ac-rennes.fr

Pour aller plus loin

- **Faut-il répartir les élèves en fonction de leurs vœux ?** La question se pose dans de nombreux lycées même si on peut s'interroger sur l'origine de cette démarche quand l'élève n'est pas amené à choisir ses enseignements obligatoires. La répartition des élèves dans les projets en fonction de leurs souhaits et d'un classement par ordre de préférence risque de faire passer au second rang les objectifs de formation de chaque atelier et de générer des mécontentements lors de refus du vœu 1. Cependant, quand plusieurs projets affichent des objectifs de formation identiques, le choix devient possible. Il ne s'agit plus de laisser l'élève déterminer seul ce dont il a besoin, mais seulement le support qui sera utilisé pour cette formation.
- **L'affichage des compétences construites** lors d'un atelier oblige à ménager des temps participant à la construction de compétences chez les élèves (par exemple, des temps de retours réflexifs sur la démarche mise en place pour...). L'élève doit être aidé pour faire le lien entre les objectifs affichés et le travail réalisé dans l'atelier, l'implicite ne suffit pas.



2-2 Explorer une démarche de choix d'orientation Projet d'AP encadré en classe de 2^{de}



Description de l'action

Ses objectifs :

- Amener les élèves à explorer une démarche de choix d'orientation
- Mutualiser des informations
- Développer des compétences nécessaires à l'orientation et aux apprentissages au lycée :
 - Collecter des informations et identifier des sources
 - Prendre des notes organisées en vue d'une exploitation
 - Hiérarchiser ses idées
 - Construire et exploiter un entretien
 - Gérer le temps du projet (et en cela entraînement à la démarche des TPE)
 - Organiser son travail de manière efficace ; collectivement et individuellement
 - Construire une communication sous la forme d'un diaporama
 - Prendre la parole en public
 - Travailler en coopération

Sa mise en œuvre :

- Il s'agit durant la première partie de l'année scolaire, de manière collective, de décrire un métier, une activité, une filière ou une branche professionnelle. La production finale consiste à créer et présenter une série de diapositives sur la filière choisie, tous les élèves intervenant à tour de rôle pour expliciter les diapositives qu'il a réalisé (2 ou 3).
- Le projet constitue une des deux heures du temps d'AP en classe de 2de. Le suivi du travail est inclus dans le service du professeur principal mais l'encadrement fait intervenir d'autres membres de l'équipe éducative (ASEN et COP, autres professeurs le cas échéant : exemple professeur de langue pour la prise de parole)
- 5 phases :
 - la mise en route consiste à expliquer aux élèves les objectifs et les modalités du projet, à découvrir les différentes sources d'information sur l'orientation et à choisir le sujet
 - puis les élèves travaillent en groupe d'intérêt pour rechercher et trier des informations et rencontrer un professionnel. Durant cette phase les élèves sont formés au diaporama comme réponse à des besoins de communication. Il s'agit de donner à voir la filière y compris dans son quotidien – même le plus pénible - les métiers, les aptitudes nécessaires, les études...

- Chaque élève crée ensuite ses diapositives
- Puis vient le temps de la préparation de l'oral qui se déroule en amphithéâtre, devant la classe et un jury dont des professionnels ;

Enfin chaque élève rédige, avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre, une lettre de motivation pour son choix de filière. Cette phase est indépendante des quatre précédentes, mais nécessite une mise en œuvre de compétences développées durant la première partie de l'année.



Étude de cas et commentaire de l'inspection pédagogique régionale

Points d'intérêt :

- Un travail méthodologique basé sur l'orientation. Il ne s'agit pas de choisir sa future branche professionnelle.
- Un travail qui responsabilise les élèves dans leur démarche, avec désignation d'un coordonnateur dans chaque groupe.
- Un travail à la fois sur des compétences d'organisation, d'écrit et d'oral. En complément avec un AP oral mené par professeur de lettres et de langue.
- Un travail de réflexion sur le diaporama, à la fois comme outil de présentation et comme moyen de hiérarchiser et d'organiser de l'information et de la montrer.
- Un travail pour articuler le discours de présentation et l'outil, puisque personne ne doit lire ni réciter son propos.
- Le travail fait l'objet d'une évaluation sous la forme d'appréciations reportées sur le bulletin du second trimestre.
- Les élèves voient dans l'AP une aide à mieux rentrer au lycée pour comprendre les stratégies nécessaires pour réussir.
- L'orientation est pensée désormais de plus en plus sur la totalité du lycée. En classe de 1^{ère}, le travail est plutôt centré sur des rencontres sur les trajectoires et le post-bac (utilisation d'infosup, printemps de l'entreprise pour les classes de 1^{ère} - les élèves ont choisi les domaines d'activité sur lesquels ils voulaient une intervention.) Les 1^{ères} commencent à découvrir APB.

En terminale l'UBS est venue rencontrer les élèves. D'anciens élèves viennent faire part de leurs expériences. Des « ambassadeurs du lycée » vont à l'UBS en droit et AES avec mission de répercuter aux autres.



Difficultés repérées et pistes pour aller plus loin :

- Les élèves demandent des entrainements plus nombreux y compris en amphi. Ils expriment implicitement le souhait de travailler la communication à l'oral au travers de ce projet.
- Certains élèves avaient des recherches à faire chez eux. Pour développer la dimension autour de l'« apprendre à apprendre », il s'agit de trouver des temps partagés pour réfléchir au travail de groupe et à la gestion du temps sur la durée.
- Les élèves font difficilement le lien entre ce travail et ce qui se passe dans les cours. Les aider à faire la relation avec des pratiques des enseignements d'exploration d'économie « formations et emplois » et de tout usage documentaire de l'internet en vérifiant la fiabilité et la pertinence des sources utilisées. Ce travail pourrait être mis en cohérence avec celui présenté dans la fiche « présentation des compétences clés de chaque filière en 1^{ère} ».

Commentaire de l'inspection pédagogique :

Le travail répond à ce qu'est le développement d'une compétence à s'orienter : les élèves y acquièrent des connaissances, des capacités et des attitudes de travail coopératif notamment et de curiosité pour une filière à laquelle ils ne se destinent pas nécessairement.

Il permet de travailler, développer, approfondir un nombre important de compétences du lycéen. Il serait intéressant de prévoir un ou des temps de retour et de transfert de ces compétences développées dans le cadre du projet et les compétences à mettre en œuvre dans le cadre des enseignements. Ce temps de transfert pourrait s'articuler avec un temps d'évaluation qui impliquerait l'ensemble des professeurs y compris ceux qui n'auront pas participé au projet.

Contact :

Lycée Charles de Gaulle - 56 Vannes
ce.0561627P@ac-rennes.fr



2-3 Accompagnement personnalisé en 2^{de} et en 1^{re} Explorer la question de l'orientation par la production d'un récit « Récit d'un parcours scolaire et professionnel »

» Description de l'action

L'équipe éducative du lycée Joseph Savina présente une action originale centrée sur l'éducation à l'orientation et entrant dans la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé (atelier regroupant des élèves de seconde et de première STG)

Ses objectifs

- amener les élèves à se poser la question de leur orientation en termes de parcours à construire (plus que de projet à faire émerger)
- produire un récit qui relate un parcours scolaire puis professionnel (de la classe de 3^e ou de 2^{de} à une situation professionnelle à l'âge adulte)
- découvrir / construire la notion de parcours, les compétences qu'elle induit en termes d'orientation (prise en compte des facteurs dépendants ou indépendants de la personne, choix du cursus scolaire, de l'univers métier...)

Sa mise en œuvre

- Projet conduit par deux professeurs (Lettres-Théâtre et documentation) en collaboration avec le COP correspondant de l'établissement et la directrice du CIO de Lannion.
- 1 heure de concertation en amont (pour les 4 intervenants), 6 h de préparation pour les professeurs, 10h de préparation pour les intervenants COP et directrice CIO.
- Groupe de 10 élèves (2^{de} et 1^{re}) ayant choisi cet atelier en 2^e vœu (et n'ayant pas obtenu satisfaction pour leur 1^{er} vœu)
- **Travail en binômes** (un récit par binôme) / **Consigne générale** : « Créez un « personnage » à partir de votre situation et de votre expérience personnelles et construisez son parcours scolaire et professionnel, sous la forme d'un récit » / **Contraintes imposées** : 3 moments-clés dans le parcours, deux difficultés de nature différente, un rebondissement, une opportunité inattendue.
- **7 séances** (1h30, chacune) dont 2 séances d'intervention du COP et de la directrice du CIO
 - séances 1, 2, 3 (professeurs) : constitution des binômes, construction du personnage
 - séance 4 (COP + professeurs) : travail sur des biographies (repérage moments-clés, éléments

influençant les choix, moments et réalisation des choix)

- séance 5 (professeurs) : début de la rédaction du récit

- séance 6 (COP) : repérer les différents types d'information sur les formations, comprendre liens entre formations et emploi

-séance 7 (professeurs) : rédaction (en cours)

» Étude de cas

» Points d'intérêt

▪ Pour les professeurs :

- volonté commune des élèves et des professeurs **d'ancrer immédiatement l'atelier dans la problématique de l'orientation** (plus que dans un travail littéraire)

- le **choix du travail en binômes se révèle pertinent** : dynamique de réflexion, distanciation possible (même si elle n'est pas toujours effective), construction de problématiques personnelles dans l'interactivité

- **alternance constructive de séances de recherche** sur le parcours scolaire et professionnel, de construction du personnage et planification du récit (travail sur les contraintes) et de **séances d'écriture** ; ces deux pôles de l'atelier se nourrissent et s'éclairent mutuellement

- les nécessités de la rédaction font dès le départ apparaître la méconnaissance des données institutionnelles concernant l'orientation (les élèves ignorent l'existence d'APB) ainsi que la méconnaissance des réalités de la vie professionnelle (avant le travail sur les biographies, les reconversions à l'âge adulte sont perçues comme instantanées, quasi « magiques »).

- la présentation et le rappel des **contraintes imposées** ont servi de **cadre** aux élèves, tant dans le choix des caractéristiques du personnage que dans celui des orientations scolaires et professionnelles

▪ Pour les élèves :

- en dépit du choix en second vœu (voir rubrique suivante), intérêt pour l'activité d'écriture proposée (les élèves attendent avec impatience les temps d'écriture) et notamment intérêt de la création d'un personnage et de la description de son évolution

- intérêt pour tous du travail à deux (entraide) même si les projets divergent finalement à



partir de l'univers métier, du domaine commun choisi au départ (la mode, la danse, la musique, le milieu hospitalier...)

➤ Difficultés repérées et perspectives

Les difficultés

- atelier choisi en 2^e vœu par la plupart des élèves, ce qui entraîne une adhésion tiède au projet au départ, et une motivation hésitante parfois (ce qui tend à s'estomper au fur et à mesure que le travail progresse)
- le calendrier et ses aléas (jurys TPE, réunions académiques, oraux blancs...) qui transforment l'expérience en course contre la montre et entraînent parfois un manque de concertation ou un pilotage unique (un seul professeur présent parfois, en dépit du souhait de co-animation)
- manque de temps pour faire acquérir les connaissances concernant l'orientation (formations, métiers, relation formation/emploi)
- des pistes souhaitées mais non explorées faute de temps : présentation orale d'un portrait de professionnel, mise en place d'un questionnaire d'interviews de professionnels, mise en situation de formation, par ex. immersion dans un établissement post-bac, séquences en entreprises (comprendre la multiplicité d'exercice d'un métier, repérer les compétences liées au poste de travail, etc.)

Les perspectives

- **prévoir un nombre suffisant de séances** pour garantir les apprentissages sur l'orientation et permettre ainsi aux élèves de les réinvestir dans leur propre parcours
- prévoir une organisation **permettant aux élèves d'aboutir à une réalisation effective** (texte écrit, présentation orale, scénarisation d'une interview, jeu de rôle...)
- **coopération professeurs/COP nécessaire en amont de l'action** (réflexion conjointe sur la forme et les contenus de l'action, la définition des rôles respectifs...)

➤ Commentaire de l'inspection pédagogique

- une action qui exploite les fonctions didactiques du récit et amène les élèves à mettre en œuvre, grâce à l'activité narrative, des pratiques réflexives sur leur histoire personnelle, la formation, le monde du travail
- une action qui, si elle est conduite selon les perspectives prévues, amènera les élèves à prendre en compte et à traiter la diversité des expériences et situations vécues pour se projeter dans un avenir scolaire et professionnel
- une action qui doit conduire les élèves à anticiper, à objectiver leurs choix et finalement à les argumenter (telle qu'elle est conçue et présentée, l'action permet d'envisager une progression de la 2^e à la T dans le travail sur l'orientation)
- une action qui permet de construire la compétence à s'orienter, telle qu'on la définit aujourd'hui, en cohérence parfaite avec le projet académique.

Contacts :

Lycée Joseph Savina, Tréguier (22)
ce.0220065B@ac-rennes.fr
 Fanny Dellery, professeur de lettres
 Morgane Chateau-Lelchat, professeur documentaliste
 Christiane Martin, directrice du CIO de Lannion
 Sylvie Laizet, conseiller d'orientation-psychologue



2- 4 Accompagner à la faveur d'une démarche portfolio qui permet de prendre conscience de ses compétences, et de garder trace de l'histoire de sa construction personnelle

Description de l'action

Un projet mis en œuvre à la rentrée 2010 : l'approche par compétence au lycée

La caractéristique commune des réformes du lycée a été l'affirmation de l'approche par compétences. La culture commune de l'établissement en a été renforcée et 6 compétences transversales ont été identifiées dans les axes du projet d'établissement : *communiquer à l'oral, communiquer à l'écrit, traiter l'information, organiser ses activités, travailler en équipe, résoudre des problèmes*. Le problème de l'évaluation et de la validation des compétences a été mis en débat dans l'établissement. Il en est ressorti une démarche axée sur la valorisation des compétences, dont les objectifs sont :

- Élèves acteurs de leurs apprentissages et de leur orientation
- Autonomie et responsabilité : permettre à l'élève de construire un outil qui lui appartient, lui donner les conditions de son utilisation et qu'il puisse continuer de l'alimenter tout au long de son parcours.
- Pratique réflexive
- Accompagnement dynamique
- Mise en valeur et Formalisation : choix d'un outil numérique : <http://eduportfolio.org/pages/accueil>.

La démarche « livret de compétences »

La mise en œuvre et l'utilisation d'un e-portfolio a commencé en janvier 2011. Le fil conducteur de la démarche est de permettre au jeune de donner du sens à sa scolarité : mettre en place les conditions qui favoriseront d'une part la prise de conscience de ce qu'il réussit, de ce qu'il est, d'un lien entre ses apprentissages et la construction de son projet et d'autre part son émancipation progressive, son autonomie par rapport au développement de ses compétences et à l'utilisation de ce livret.

Quel processus de reconnaissance des compétences ? On parle de reconnaissance, de valorisation des compétences mais pas d'évaluation au sens des notes... Pour l'élève, il s'agit de valoriser aussi ses compétences construites en dehors du champ scolaire, et de reconnaître ces compétences comme des leviers pour les apprentissages.

Un dispositif d'entretiens collectifs et individuels est mis en place. Les objectifs des entretiens collectifs sont d'échanger, de s'interroger, de

relire les expériences vécues par les membres du groupe (participation à des forums, à des activités extérieures, des conférences, projets divers, actions humanitaires, séjours à l'étranger, prise de responsabilités, engagement associatif, ...) et **faire dégager par les élèves eux-mêmes** les compétences mises en œuvre. Les entretiens individuels permettent d'aider l'élève à formaliser plus précisément son expérience, de l'accompagner dans sa réflexion pour l'aider à prendre conscience que les compétences développées à l'intérieur et à l'extérieur du lycée peuvent lui servir dans la construction de son projet de manière positive. L'enseignant référent, dans un dialogue, adopte une posture d'accompagnateur et de guide, de miroir, il aide l'élève à réfléchir à voix haute.

A la suite des entretiens, les élèves formalisent le récit de leur expérience : textes, images, vidéos. Ils identifient et nomment les compétences construites. Ils déposent ensuite ces documents dans leur e-portfolio. Le e-portfolio constitue donc un ensemble de preuves compilées et de réflexions sur l'ensemble des compétences d'un jeune.

Un premier bilan : le portfolio, une approche exigeante mais bénéfique. L'encadrement doit être régulier et suivi (échancier, fiches, entretiens, commentaires...), le temps requis pour encadrer la démarche doit être prévu.

Ce qu'en disent les élèves : « Cela oblige à écrire et à réfléchir à ce qu'on a fait (plus « en profondeur » que pour un diaporama) », « au début opinion plutôt réservée mais en l'utilisant on s'aperçoit que c'est utile et bien », « Mieux qu'une clé USB pour garder des traces (sur internet c'est toujours disponible) et ça peut être montré plus facilement à l'entreprise ». « On nous considère comme une personne avant de nous considérer comme un élève ».

Etude de cas

Le portfolio permet de mémoriser les expériences et stocker les preuves.

Difficultés : La mise en place de cette démarche fait partie du temps d'accompagnement des élèves et nécessite une organisation qui donne du temps à l'accompagnement et l'investissement d'une équipe d'accompagnateurs





»» Commentaire de l'inspection pédagogique :

Cette démarche portfolio trouve tout son sens dans l'accompagnement du parcours de l'élève parce que **l'accent est mis sur la construction du portfolio et non sur le remplissage d'un livret établi par des experts.**

Quand la constitution d'un portfolio par l'élève ne consiste pas à compléter un livret de compétences dans lequel les compétences seraient pré-identifiées, elle demande à l'élève de se projeter dans l'avenir et d'identifier par lui-même les compétences que son parcours,

« son histoire personnelle » lui permet d'acquérir, participant ainsi au développement de l'estime de soi.

Construire un portfolio c'est « imaginer l'avenir, imaginer ce dont je pourrai avoir besoin » ; c'est reconnaître, comprendre que le présent me permet de développer des compétences transférables d'une situation à une autre, c'est un premier pas vers l'autonomie, un premier pas dans le travail sur le sens de l'acte de se « former tout au long de la vie ».

Cette démarche trouve beaucoup d'intérêt à une époque où il n'y a pas toujours adéquation entre la formation suivie et le métier exercé.

Contacts : Lycée Jeanne d'Arc, Rennes

ce.0350797B@ac-rennes.fr

Directrice : Françoise Gautier

professeurs : Sylvie Bouttier et El Bane Hamady



2-5 Appropriation de la notion de compétence et de la démarche réflexive au travers de la construction du parcours

» Description de l'action

Objectifs : Développer des compétences dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

- Prendre en compte les besoins des élèves
- Développer l'autonomie : l'appropriation des compétences développées, l'éducation au choix et la réflexivité des élèves sur leur parcours.

Ensemble des procédures mises en œuvre :

1. Un **référentiel de compétences** pour le lycée a été élaboré à partir de plusieurs ressources : le socle commun, les huit compétences clés européennes et une grille de compétences professionnelles.
2. Les objectifs de l'accompagnement personnalisé et le référentiel de compétences sont présentés aux élèves en début d'année. Des **entretiens individuels** permettent un premier positionnement des élèves.
3. Des **modules d'accompagnement personnalisé de huit semaines sont proposés au choix de tous les élèves** de seconde pour leur permettre d'être acteurs de leur parcours : cours : 32 enseignants impliqués pour de nombreuses propositions différentes à chaque période.. Les compétences ciblées sont annoncées. Les élèves sont responsabilisés dans leur choix. Les enseignants procèdent éventuellement à une régulation des choix des modules s'ils ne sont pas en phase avec le profil des élèves. Certains modules sont conseillés à l'issue des conseils de classe, mais la décision finale est laissée aux élèves dans la limite du nombre de places disponibles dans chaque module.
4. Les classes sont en partie en barrettes de manière à pouvoir proposer des modules variés dans lesquels vont s'inscrire des élèves de classes différentes, voire de niveaux et de séries de première différentes.
5. **Un livret personnel est complété tout au long de l'année** au fur et à mesure des modules suivis. Les élèves doivent indiquer les compétences qu'ils souhaitent développer et les raisons de leur choix, leurs progrès et les acquis en fin de module, ainsi que les compétences développées lors de ce module qui pourraient être valorisées dans un autre cadre que l'école. L'expérience acquise au cours de l'année est ainsi capitalisée. L'enseignant évalue également l'élève par une annotation à la fin du module.
6. Avant chaque conseil de classe, les élèves renseignent **un questionnaire faisant le**

point sur leur parcours, leurs atouts, leurs difficultés, leurs aspirations en termes d'orientation, ainsi que les compétences qu'ils pensent devoir développer par la suite. Ils sont ensuite présents lors de l'étude de leur cas en conseil de classe.

7. Deux modules d'accompagnement à l'orientation s'appuient sur l'utilisation de portfolio numériques : le **webclasseur et le port folio epearl** (outil canadien). L'outil est présenté aux élèves dans un premier temps. Ils l'utilisent ensuite pour se constituer un dossier personnel regroupant les acquis de leurs expériences et de leurs réflexions, dans une démarche d'orientation active : entretien avec des professionnels, recherches sur des métiers et des formations, rédaction de CV, forum, connaissance de soi, travail d'écriture... Pour favoriser la métacognition, des relectures communes des travaux de chacun, avec reformulation, sont organisées.
8. En fin d'année, les élèves doivent présenter le module d'accompagnement qui leur a le plus apporté en argumentant leurs choix

» Étude de cas

Points d'intérêt :

- L'organisation initiée par l'établissement rentre pleinement dans une démarche d'accompagnement : elle vise, notamment à travers les entretiens et les outils numériques à rendre les élèves capables d'analyser leurs besoins et d'identifier des stratégies adaptées pour y répondre ; elle garde trace des compétences développées ; elle rend chaque élève responsable de son parcours.
- La liberté de choix dans un vaste panel de modules permet l'erreur aux élèves et favorise leur maturité. Si certains choix sont guidés par des critères autres que leurs besoins en début de seconde (goût, caractère ludique, plage horaire...), ils s'orientent ensuite davantage vers des modules susceptibles de les aider dans leurs apprentissages. La démarche changerait donc également le rapport au savoir des élèves.
- L'appropriation des différents outils de suivi nécessite la formation et l'accompagnement des élèves dans l'approche par compétences. La question de la notation des modules proposés en accompagnement personnalisé ne se pose pas.



Difficultés repérées :

- Les démarches réflexives et le vocabulaire associé aux compétences sont difficiles à acquérir, malgré la cohérence d'ensemble du dispositif proposé. Le gain en maturité des élèves n'apparaît que sur un temps long au cours de l'année de seconde. L'accompagnement des élèves dans leur éducation au choix doit être maintenu toute l'année.
- Des modules de 8 semaines permettent d'en proposer plusieurs tout au long de l'année. Cependant, cette durée apparaît un peu courte pour une véritable construction des compétences ciblées.
- Le choix des modules est souvent biaisé par la position de la plage horaire de celui-ci dans la semaine.
- Les portfolios numériques présentent chacun leurs limites :
 - o Le *webclasseur* en tant qu'espace de stockage d'informations et de fichiers de différentes natures est polyvalent et évolutif, mais il n'est pas conçu pour développer une démarche réflexive de la part des élèves ;
 - o Le portfolio *epearl* permet le développement de la réflexion des élèves sur eux-mêmes (analyse de ses objectifs, de ses échecs, de ses réussites, de ses possibilités d'amélioration). Il est cependant limité dans sa capacité de stockage et la trame-guide peut apparaître comme un carcan.

Entre les applications numériques et les différents supports conçus pour développer le regard des élèves sur leur parcours et leurs apprentissages, un besoin de clarification est apparu. L'établissement conçoit actuellement son propre outil avec l'objectif de les intégrer tous, de la seconde à la terminale. Il regrouperait : les attestations, les différents sorties et voyages pédagogiques, les formations scolaires, les expériences hors cadre scolaire, les éléments de connaissance de soi, le projet et les réseaux. L'objectif est maintenant d'aboutir à une organisation pérenne avec une bonne lisibilité du dispositif.

Contacts : lycée Notre Dame du Vœux
56700 Hennebont
ce.0560098c@ac-rennes.fr

Commentaire de l'inspection pédagogique :

- Une dynamique engagée pour faire travailler les élèves autrement en développant la réflexivité dans la mise en œuvre de l'AP. Les outils et les démarches des enseignants dans le cadre de l'AP sont conçus pour cela. Ils ont bien avancé sur la prise en main par les élèves de leur parcours au lycée. Le dispositif présente une réelle cohérence d'ensemble, avec la volonté de dépasser la simple utilisation des outils.
- Indépendamment des contenus, la richesse de la palette des modules proposés, conjuguée à la possibilité de se réinscrire un même module plus tard (jusqu'en terminale) induit des effets manifestes en termes de développement de l'autonomie des élèves. La liberté d'initiative laissée aux élèves concourt avec le temps à leur maturité dans la prise en main de leur parcours.
- Les portfolios numériques et les livrets des élèves sont essentiellement utilisés dans le cadre de la construction de leur parcours, dans un contexte d'orientation. Ils pourraient aussi être utilisés avec profit en dehors de ce cadre, pour favoriser les apprentissages disciplinaires, en développant le regard des élèves sur leurs pratiques dans le cadre des cours ou de leur travail personnel.

Si certains élèves font le transfert entre l'AP et les disciplines, ils ne sont pas encadrés, ni amenés à le faire par l'ensemble des équipes. Il reste un hiatus entre ce qui est fait en AP et l'impact sur les enseignements disciplinaires, les conditions sont réunies pour capitaliser en termes de professionnalité ; la réflexivité sur les apprentissages reste à développer. Le portfolio numérique « maison » améliore la lisibilité globale du dispositif. Il facilitera l'appropriation de ces notions par les disciplines.

2- 6 Accompagnement personnalisé en 2^{de} et en 1^{re} : participer à une manifestation littéraire

Description de l'action

Ses objectifs

- développer le goût de la lecture et le goût de l'écriture
- favoriser l'ouverture culturelle des élèves et éveiller leur curiosité (au plan local, national, international)
- se situer dans une perspective d'approfondissement (plutôt que de soutien)
- développer des compétences disciplinaires et interdisciplinaires :
 - capacité à argumenter à l'écrit et à l'oral
 - capacité à prendre la parole en public
 - capacité à s'exprimer à l'écrit (écriture de nouvelles et d'articles critiques)
 - capacité à travailler de façon autonome
- modifier la posture de l'élève et celle du professeur

Sa mise en œuvre

- ▶ **En classe de Seconde** : participation à divers concours littéraires au choix des élèves (*Jury des lecteurs du Goncourt des lycéens, Semaines musicales de Quimper, Prix des Découvreurs de poésie*)
 - **des séances (4 à 5) de travail collectif** pour 70 élèves à besoins différents, répartis en 3 groupes, dont un groupe d'élèves capables de travailler en semi- autonomie (15 élèves) ; proposition de 4 séances libres pour approfondir ce travail (écrire, lire, travail de diction) et restitution en fin de séquence
 - **des travaux pédagogiques spécifiques**
 - **écriture d'une nouvelle** avec 4 élèves (Semaines musicales de Quimper)
 - **mises en voix**, lectures (prix des Découvreurs de poésie)
 - **écriture critique** : les élèves ont rédigé des critiques concernant les ouvrages de la sélection Goncourt(en prenant appui sur les textes critiques archivés au lycée, l'analyse de travaux antérieurs d'élèves, sur des productions primées, sur une revue de presse de critiques « officielles » de journalistes). Dans le cadre d'un concours proposé et financé par la Région Bretagne et dont l'association *Bruit de lire* assure l'organisation, les critiques primées font ensuite l'objet d'une petite publication
 - **participation** au Prix des Lecteurs (en lien avec le Salon du Livre Jeunesse de Fougères et l'actualité littéraire locale avec un artiste invité à Fougères)

- **petits bilans** demandés aux élèves (actions réalisées, apports constatés, ressenti...)

▶ En classe de Première L : projet "autour du livre contemporain"

Participation au salon du livre jeunesse de Fougères et participation au Festival Étonnants voyageurs

▪ **1 classe de 24 élèves, 1 h par semaine** (l'autre heure étant consacrée à des activités de soutien en langue vivante), avec l'aide du professeur documentaliste, 1h sur 2 au CDI

▪ des travaux pédagogiques spécifiques :

- **recherches sur le thème du voyage** (pendant deux mois, avec rencontre d'auteurs et d'illustrateurs sur ce thème... rencontre et entretien avec un auteur contemporain, Jean-Claude Mourlevat après lecture d'un livre de l'auteur et préparation d'un questionnaire autour de la construction d'un personnage de roman

- travail jusqu'en mai (date du festival Etonnants voyageurs) sur l'œuvre choisie, *L'âme des guerriers* (1990) d'Alan Duff (romancier anglophone né en Nouvelle-Zélande) : constitution du **cahier de bord de la classe à présenter au festival** (travaux par binômes ou individuels, mise en circulation des travaux, comptes rendus oraux ou écrits, recherche documentaire, travail sur traitement de texte, exposé oral sur la culture maori, réalisation d'une 4^e de couverture pour le roman, travail sur la traduction du roman et la société néo-zélandaise avec les professeurs de langue vivante et d'Histoire-Géographie...)

- **rencontre de l'auteur** : ½ journée autour de l'œuvre, présentation par les élèves de leurs réalisations, assistance à des conférences, visite de l'exposition dans le cadre du festival.

Étude de cas

▶ Points d'intérêt

▪ Pour les professeurs :

- **développement effectif du goût de la lecture, de l'écriture et du débat, éveil de la curiosité des élèves**

- échanges avec les élèves dans une **posture autre** que la posture habituelle du professeur

- apport disciplinaire par cette action limitée dans le temps mais qui **a continué à rayonner**

(les élèves pouvant continuer à se l'approprier ensuite)

- réinvestissement du travail effectué en français sur l'argumentation et, inversement, inscription du roman étudié dans les lectures cursives présentées à l'EAF (1^{re}) : **l'adhésion des élèves est favorisée par le lien établi l'avec oral du baccalauréat.**

- le travail avec les élèves moins autonomes a été conduit sans facilité particulière mais **le problème posé par les élèves en difficulté s'estompe au sein de l'AP**

- les élèves ont pris conscience de leurs défauts, de leurs manques en termes d'ouverture culturelle, de maîtrise de la langue, de compétences de lecture, d'écriture et **d'expression orale surtout.**

▪ **Pour les élèves :**

- **possibilité du choix**

- accès à une plus grande **autonomie**

- aide aux devoirs et **entraide qui se développe entre les élèves**, possibilité de s'absorber dans leur travail

- **accompagnement des enseignants apprécié**

- constat **un apport réel dans le domaine de l'expression orale**

➤ **Difficultés repérées**

- la **plage horaire en classe de 1^{re}** (16h-18h)

- **l'absence de motivation des élèves :** tendance à la démobilité des élèves en cas d'interruption, incompréhension du sens du travail proposé en AP (préférence des élèves pour des séances de soutien, d'aide aux devoirs), élèves demandeurs de notes et visant un but à court terme, utilitaire.

- le temps imparti, jugé insuffisant pour certaines activités (écriture d'une nouvelle),

- un accompagnement peu aisé dans l'atelier d'écriture : **intervention d'un professionnel (extérieur à l'établissement) bienvenue dans l'atelier d'écriture**

- un investissement inégal et un apport pas toujours évident pour les élèves

- le manque de perception par les élèves de la valeur intrinsèque des disciplines enseignées

- une nécessité : **améliorer la cohérence en termes d'objectifs**

Commentaire de l'inspection pédagogique

L'AP est volontairement conçu comme une voie d'**approfondissement** et un temps privilégié pour **poursuivre des actions antérieurement conduites dans l'établissement, en lien avec le travail annuel du CDI** (impliquant nécessairement **la collaboration du professeur documentaliste**).

Il s'inscrit dans des **projets fédérateurs, culturels** (festival du livre de Fougères, Goncourt des lycéens, festival *Etonnants voyageurs*)

C'est un choix original et pertinent **de projets d'ouverture culturelle** (Nouvelle-Zélande, culture maori), d'initiation à la **littérature** immédiatement **contemporaine** et aux **rencontres partenariales** avec des instances culturelles extérieures au lycée. **L'ancrage dans la réalité locale** donne un relief particulier à l'action. Ces projets permettent de travailler un nombre important de **compétences** (culturelles, linguistiques, sociales...). Les élèves prennent conscience sont mis en situation d'exprimer leurs goûts personnels et de percevoir les difficultés et le plaisir liés à la création.

En classe de Première L, l'AP est pris en charge par les professeurs des disciplines dominantes (un professeur pour deux heures). Les professeurs sont attentifs à ne pas proposer une heure disciplinaire supplémentaire. **Le choix d'un projet annuel donne du sens à l'action** même si elle s'apparente plus à **un projet de classe qu'à une action qui serait spécifique à l'AP.**

Contacts : Lycée Jean Guéhenno, Fougères (35) ce.0350011X@ac-rennes.fr

Erell Baraër, Morgane Saliou, Antoinette Prigent, professeures de lettres

Catherine Hamon, professeure documentaliste



2-7 AP en classe de première L : une démarche de projet pour construire des compétence

« Une publication sur le camp de nomades de Rennes (1940-1945) »



Description de l'action :

Ce projet a été mené avec une classe de 1^{er}L d'effectif réduit (20-22 élèves). L'accompagnement personnalisé a été assuré à raison d'une fois tous les quinze jours par le professeur d'Histoire-Géographie, coordinateur pour cette classe, et une professeure de Français qui y assumait également l'encadrement des TPE. Au total, cela a représenté deux heures tous les quinze jours pour les élèves, le même jour, mais pouvant être déplacées dans cette journée selon les options des élèves concernés.

Ces heures ont pu être utilisées pendant un semestre (septembre-janvier) pour la réalisation du projet de publication sur le camp des nomades de Rennes (1940-1945). Ce projet interdisciplinaire, en lien avec les nouveaux programmes d'Histoire et de Français, a été mené en partenariat avec le MRAP35 et l'AGV 35 (Accueil Gens du Voyage) et a bénéficié pour le travail sur archives de l'aide du Service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (avec appoint des Archives municipales de Rennes pour le collectage de témoignages oraux et du Service éducatif des Archives nationales pour l'envoi d'un rapport de 1942).

Deux séances de deux heures ont été ainsi organisées en étant étiquetées "accompagnement personnalisé", mais effectuées sur des heures de cours d'Histoire-Géographie. La classe entière s'est rendue aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Les élèves ont travaillé en groupes de trois et se sont confrontés, à leur niveau, à la méthodologie du travail sur archives : quelles sources ? Quelles limites ? Comment valider les informations obtenues ? Comment se « fabriquer » l'histoire ?

Par la suite, les heures d'accompagnement personnalisé ont permis de prendre du temps avec les élèves pour la mise en récit, en groupes, en fonction des besoins ressentis et évalués par les élèves et leurs professeurs. D'abord consacrées à l'écriture (complétées par échanges de mails entre élèves et professeurs), elles ont également permis de préparer, en classe entière pour fixer les objectifs et l'organisation, puis par groupes, la restitution orale publique (présentation de la publication, point sur le travail sur archives, lecture de témoignages collectés).

Points positifs :

L'accompagnement personnalisé, inscrit dans une dynamique de projet, permet d'envisager une véritable création des élèves d'autant plus stimulante lorsqu'en lien avec l'extérieur, restitution comprise, sans « mordre » sur l'organisation du programme et tout en répondant aux besoins personnels des élèves (difficultés ou pas de méthode, d'écriture, du travail en groupe).

Les professeurs ont apprécié la **souplesse du dispositif** (horaires) qui leur a permis de mener à terme le projet.

A travers ce projet soutenu par le dispositif de l'accompagnement personnalisé, les élèves ont pu mettre en œuvre et développer, en plus des méthodes disciplinaires déjà évoquées, des compétences transdisciplinaires assez proches de celles requises pour les TPE : organisation du travail en groupe, utilisation pertinente des ressources documentaires, compétences rédactionnelles (la publication) et de communication orale (mise en commun devant les associations mentionnées, puis, pour les élèves qui ont pu venir, présentation de leur travail aux gens du voyage, et enfin restitution finale en avril) .

Difficultés :

Une mise à jour très fréquente qui doit être tenue avec beaucoup de rigueur et qui parfois peut donner le sentiment de passer plus de temps sur l'organisation de l'emploi du temps que sur le contenu et l'aspect pédagogique. Cela peut être tempéré si l'accompagnement personnalisé est envisagé en amont, avant la rentrée de septembre, avec l'administration de l'établissement, en fonction des besoins et des nécessités du projet (surtout lorsqu'il engage un partenariat avec l'extérieur), déjà bien cadré par les professeurs. Ainsi les professeurs ont pu étaler quelques heures (utiles pour la restitution prévue en avril) car il était prévu dans les emplois du temps que les deux professeurs assurent l'accompagnement personnalisé sur l'année scolaire et non sur un seul semestre.

Etude de cas et commentaire de l'inspection pédagogique :

Le dispositif présente une réelle cohérence d'ensemble, avec la volonté de dépasser la simple réalisation d'une production finale. Il conjugue plusieurs objectifs de l'AP :

- la volonté de proposer aux élèves une ouverture culturelle et sociale qui favorise le « vivre ensemble »
- la construction de compétences transversales (« organiser le temps », « communiquer à l'écrit et à l'oral », « travailler en groupes »)

Il s'appuie sur une **problématique disciplinaire** « *méthodologie du travail sur archives: Quelles sources? Quelles limites? Comment valider les informations obtenues? Comment se « fabriquer » l'histoire?* » pour construire des **compétences transférables dans d'autres disciplines**.

Lors de nos entretiens avec les élèves de lycée, le travail avec des partenaires extérieurs, qui apparaît aux élèves comme **une manière de travailler « différente »**, a été plébiscité.

Points de vigilance :

Contacts :

Marie Authié, professeure de Français,
Gilles Ollivier, professeur d'Histoire-
Géographie,
Lycée Chateaubriand, 35 Rennes
ce.0350710G@ac-rennes.fr

Se servir du projet pour « apprendre à apprendre »

Toute la classe participant à ce projet, il faut trouver des temps pour individualiser l'accompagnement et accompagner la construction des compétences transversales affichées

- un **diagnostic** individuel préalable permettrait de mettre en relation les besoins diagnostiqués chez chacun avec l'affichage des objectifs du projet en termes de compétences « *organisation du travail en groupe* », « *utilisation pertinente des ressources documentaires* », « *compétences rédactionnelles* » et « *communication orale* »
- un **projet pour construire des compétences transversales** : ménager dans le parcours des temps permettant de faire un retour réflexif sur les processus mis en œuvre et leurs objectifs en termes de compétences, déterminer collectivement des critères de réussites à propos de chaque compétence,... afin de favoriser la construction de compétences au travers du projet.

Cf fiche 2.9 « construction de compétence transversales –communiquer à l'oral »

➔ 2-8 AP 1^{ère} : identification et présentation aux élèves de seconde des compétences clés de chacune des filières

➔ Description de l'action

Cette action est préparée dans le cadre de l'AP de première

Ses objectifs :

- Développer une attitude réflexive sur les filières suivies par les élèves de 1^{ère}
- Aider les élèves de seconde dans leur choix d'une filière

Sa mise en œuvre : Des élèves de première sont intervenus auprès des élèves de seconde au second trimestre pour expliquer ce qu'ils font dans leur filière, les attentes de celle-ci en termes de travail, les compétences attendues.

➔ Étude de cas

Points d'intérêt : Ce travail demande aux élèves de première d'avoir un recul sur les compétences développées au sein de leur propre filière. La présentation a généré une très grande écoute des élèves de seconde ! L'action permet aux élèves de 1^{ère} d'analyser les modes d'apprentissage adaptés à leur filière et de les responsabiliser dans leur parcours ;

Pour les élèves de seconde, l'action constitue une ressource supplémentaire pour faire un choix d'orientation raisonnée.

Difficultés repérées : Précaution à prendre : faire intervenir la présentation de toutes les filières dans la même période par rapport au positionnement des conseils de classe. Bien distinguer ce qui est fait (les tâches demandées dans la filière) de ce qui doit être mobilisé pour accomplir ces tâches de façon réussie (les compétences)

➔ Commentaire de l'inspection pédagogique :

Une action simple en apparence qui présente un intérêt réel pour mobiliser plus qu'une connaissance en matière d'orientation. Elle permet aux élèves de 1^{ère} de gagner et en compétences (autoévaluation et communication à l'oral devant un groupe) et en réflexivité, tout point qui peut être l'objet d'un temps de travail spécifique en AP (Cf fiche 2.9 : « apprendre à communiquer à l'oral »).

Contact :

lycée Lesage 56 Vannes
ce.0560051B@ac-rennes.fr



2.9 Apprendre à « communiquer à l'oral » - exemple d'un apprentissage qui repose sur l'analyse du processus mis en place lors de l'action (approche actionnelle et retour réflexif)

» Description de l'action

Objectif :

identifier une partie des compétences nécessaires pour réussir une communication orale. (Le contenu de l'exposé, son organisation, la maîtrise de la langue, ne font pas l'objet du travail de cette séance)

- veiller à régler le débit de sa voix, l'articulation, la hauteur de la voix, la gestion du corps, la fluidité et le rythme du discours.
- chercher à être expressif.

Déroulement du cours (en fait ce travail va assez vite et prend souvent moins d'une heure).

Se rappeler que l'aisance à l'oral et la force de conviction s'acquièrent progressivement, qu'il faut savoir être patient, et s'entraîner.

1 - Un élève présente devant la classe une synthèse (durée 5/6mn). Aucune consigne ne lui a été donnée en ce qui concerne les modalités de restitution de son exposé.

Hésiter, chercher ses mots, bafouiller, avoir des tics de langage... est fréquent au début et moins pénalisant de toute façon que lire ses notes, car communiquer c'est partager quelque chose avec un autre (et au début, on partage aussi les maladresses, qui sont d'ailleurs le plus souvent celles de tous) : la parole et le regard sont donc toujours adressés.

2 - Evaluation par le groupe classe :

-Votre camarade a-t-il su retenir votre attention ? (tout le temps, presque tout le temps, un peu, pas du tout) : si oui pourquoi ? Si non pourquoi ? Proposez 2 conseils de remédiation.

Note : apprendre à regarder les autres peut aussi se travailler régulièrement. Demander de le faire par exemple assez systématiquement avant la lecture et après la lecture d'un texte.

-Avez-vous pu prendre des notes ? Si oui, pourquoi ? Sinon pourquoi ? Proposez 2 conseils de remédiation.

3 - Mise en commun.

» Commentaire de l'inspection pédagogique :

4 - Ecriture individuelle d'une synthèse : pour capter l'attention de mon auditoire je dois veiller à

⇒ Elaboration d'une liste commune qui sera utilisée systématiquement lors des exposés oraux et sera complétée progressivement (évaluation de la maîtrise de la langue, de la qualité de la réflexion et de l'analyse, des connaissances..). Cette liste sera assez vite mémorisée et devra aussi servir à l'auto-évaluation (possibilité de s'enregistrer, de parler seul à haute voix...)

Cette démarche de formation à la communication orale trouve sa place dans nombre de projets menés dont un des objectifs affichés est l'apprentissage de la communication à l'oral.

Cet exemple montre l'intérêt

Les éléments suivants devraient émerger :

- prendre en compte son interlocuteur **en le regardant** (donc ne pas lire ses notes ⇒ s'être approprié son exposé en amont)

- d'impliquer les élèves, par un retour réflexif sur leur action, dans la construction de méthodes / de conseils de réussite (peu importent les termes utilisés)...

- de donner la possibilité aux élèves de se construire des compétences en leur faisant réaliser la tâche dans un premier temps puis en leur demandant un retour réflexif amenant à l'autoévaluation (mise en perspective de

- l'objectif et du résultat afin d'en mesurer les écarts et retour sur la démarche utilisée afin de l'améliorer)
- de **s'intéresser aux processus autant /plus qu'aux résultats.**

Pour cette raison, ce travail est transposable à bien d'autres actions et dans bien d'autres contextes. Il ouvre des pistes sur une manière **d'apprendre dans un travail collectif s'appuyant sur un travail personnel de l'élève**, suivi d'une analyse réflexive.

En accompagnement personnalisé, la compétence « communiquer à l'oral » peut se construire à partir de nombreuses tâches qui peuvent être disciplinaires, et l'analyse réflexive peut servir de support à la construction de compétences diverses (prendre des notes, apprendre, mémoriser...).

Ce travail de l'oral sous forme de monologue pourrait être complété par un travail similaire sur l'oral en interaction (débat, improvisation...)

Contact :
Laurence Templé, professeure de Lettres
Lycée Chateaubriand – 35 Rennes
Ce.0350710G@ac-rennes.fr



2-10 Pédagogie de détour : le jeu pour construire des compétences - Atelier pédagogique et analyse réflexive : « Entre terre et mer, les littoraux »

Description de l'action

Présentation de l'atelier :

Un partenariat entre une équipe interdisciplinaire de chercheurs (géographie, écologie, économie, modélisation, ethnologie, ornithologie...), un CCSTI (Océanopolis) et les conseillères relais de la DAAC a abouti à l'élaboration d'outils de médiation visant au transfert des connaissances auprès d'un public scolaire du secondaire.

Le programme de recherches pluriannuel a porté sur l'évolution et la gestion par les populations d'une portion de littoral de la mer d'Iroise. Il a débouché sur la conception d'un jeu de rôle à destination des gestionnaires puis des usagers du littoral. Ce jeu a été adapté par le service éducatif d'Océanopolis (et ses conseillères relais) aux scolaires en y intégrant une analyse réflexive des actions menées pendant la partie de jeu.

Il se compose d'un plateau représentant une portion du littoral d'Iroise et de cartes actions spécifiques à chaque acteur spatial du littoral (maire, éleveur, représentant du PNRA, résident secondaire...). Chaque partie (soit en moyenne 10 tours de jeu) correspond environ à 20 ans de gestion et d'évolution du littoral sous l'action des différents acteurs du jeu.

Le jeu se prolonge par la découverte du milieu grâce à la visite du pavillon tempéré d'Océanopolis et se termine par une synthèse sous forme de croquis géographique.

L'analyse réflexive dans ce jeu

Dans ce jeu, l'analyse réflexive se déroule à la fin de la partie. A travers ce processus cognitif, l'animateur encourage l'élève à revenir sur ses actions et ses choix pour les analyser.

Cette approche favorise le développement de la pensée analytique et de l'esprit critique. Cela permet à l'élève d'analyser et d'évaluer ses propres actes en se référant à ses expériences personnelles et ses acquis.

Modalités : Au cours de la séance, chaque état du plateau de jeu est enregistré par l'animateur dans l'optique de procéder ensuite à un retour sur expérience avec les élèves. Cet exercice est conduit grâce aux images enregistrées et à un questionnement dépourvu de tout jugement de valeur – aucune action n'est négative, ni positive, elle est juste porteuse d'impact sur l'évolution de l'espace, chaque groupe d'acteurs mettant en place des stratégies différentes.

Chaque acteur (élève) est invité à expliquer son action, son choix de jeu. Puis l'ensemble des acteurs (élèves) réfléchissent à la manière dont leurs choix ont infléchi le cours de la partie donc l'évolution de l'espace. Émerge alors l'idée d'une cogestion (concertation) nécessaire pour un développement durable du littoral.

Exemples de questions pour guider l'analyse réflexive :

- En quoi le tour de jeu n°3 est-il en rupture avec les précédents ? Quelles actions ont permis cette rupture ?
- Quelles stratégies avez-vous essayé de mettre en place au tour n°5 ? Êtes-vous parvenu à l'objectif recherché ?
- Et si on rejouait, comment feriez-vous ?

Commentaire de l'inspection pédagogique

Cette action a été présentée lors du colloque de la mer, en juin 2012 à Brest.

Bien qu'elle ne soit pas menée en AP, elle présente des caractéristiques transférables dans des ateliers d'AP qui auraient plusieurs objectifs : l'éducation au développement durable, la connaissance du milieu de la mer et la construction de compétences chez l'élève.

Cette démarche incite à une analyse personnelle et collective de ce qui s'est joué lors de l'action. Elle participe ainsi à l'apprentissage et à la construction de compétences chez l'élève.

Points d'intérêt transférables dans d'autres situations d'apprentissage:

- Ouverture culturelle : éducation au développement durable et connaissance du monde de la mer
- Modalités : approche actionnelle puis retour réflexif sur les stratégies mise en place
- Construction de compétences : faire des points d'étapes, mesurer l'écart entre le résultat et l'objectif et revenir sur la stratégie mise en place permet d'engager l'avenir différemment. Pour l'élève, c'est un premier pas vers une démarche d'autoévaluation ; à cette occasion il développe son esprit critique, et prend conscience de l'intérêt de mener avec les autres (intelligence collective) une analyse réflexive sur le processus mis en place.

Contacts : Laure Stervinou et Corinne Nicolas-Mussot, conseillères relais à Océanopolis
Professeures au lycée L'Harteloire et au lycée de l'Amiral Ronarc'h - Brest

Laure.stervinou@ac-rennes.fr

Corinne.nicolas-mussot@ac-rennes.fr



2-11 Un projet pour développer l'estime de soi en AP « Du portrait à l'autoportrait, quelle image donner de soi ? »

» Description de l'action

Ses objectifs :

- Travailler sur l'estime de soi :
 - o stimuler une démarche introspective pour faire évoluer, si besoin, le jugement critique qu'elle accompagne.
 - o donner une image de soi, sous de multiples formes, en l'assumant auprès des autres : quels choix opérer ? Comment anticiper le regard des autres ? (projet d'exposition)
- Mettre en relation différents arts pour construire l'approche autobiographique: la photographie, la littérature pour se mettre en mots et en images.
- Réaliser un poster individuel mêlant portrait photo et écrit autobiographique ; favoriser la créativité et l'autonomie dans l'action.

Sa mise en œuvre :

- Ce module est organisé sur 6 séances à raison d'une heure par semaine pour 16 élèves, au CDI, qui offre plusieurs espaces de travail. Le module a été présenté aux élèves. Ils y ont participé sur la base du volontariat.
- Séance 1 : confrontation à l'image de « l'autre » par un travail sur des photographies de professionnels. Découverte et échanges à partir d'une sélection de portraits d'inconnus prêtés par l'artothèque, et mise en évidence de « clés » d'image. Échanges sur les ressentis, les interprétations, les choix des photographes.
- Séance 2 : travail par groupes autour d'une sélection de portraits d'inconnus. En prenant appui sur une photographie, rédaction de portraits sous deux formes : à la manière d'une biographie ou d'un portrait littéraire. En préparation, une recherche d'exemples de textes biographiques et de portraits littéraires a été demandée.
- Séances 3 et 4 : réalisation de portraits photographiques de chacun et rédaction d'un texte de sensibilité autobiographique. Un photographe professionnel a accompagné la réalisation des portraits, à partir de scripts de mise en scène de chacun. Le texte n'a pas pour objectif de raconter sa vie, il s'agit de mettre en valeur une sensibilité en exploitant et complétant une recherche personnelle préalable d'images et de mots qui les représentent ou les touchent (piste de réflexion : le questionnaire de Proust).

Séances 5 et 6 : réalisation individuelle d'un poster autobiographique composé de plusieurs formes d'expressions : portrait photographique, production autobiographique, documents textuels ou iconographiques choisis. Laisser libre cours à sa créativité.

» Étude de cas

Points d'intérêt :

- Bien que volontaires et connaissant les attendus, plusieurs élèves réservés et n'ayant pas une très bonne image d'eux-mêmes participent à cette activité. La démarche introspective et le travail sur son image sont possibles car ils sont abordés progressivement, en commençant par « l'autre ». Les élèves acceptent de transmettre une image. À la fin de la séquence, ils conservent un regard critique sur eux-mêmes, mais celui-ci est moins destructeur.
- Investissement important des élèves avec un réel travail collaboratif sur leurs démarches, bien que l'objectif final soit une production individuelle.
- Le projet permet ainsi de travailler d'autres compétences : l'analyse de l'image (les plans, angles de vue, interprétations des choix des photographes...), la construction d'un portrait à travers des points de vue descriptifs différents (subjectivité/neutralité), la réalisation d'une photo (de la mise en scène à sa concrétisation)
- Les élèves apprécient l'entrée par l'image : travail d'interprétation, choix, sens à véhiculer...
- Des liens existent avec l'enseignement du français : la construction d'un portrait à partir d'une image ; la mise en évidence d'une subjectivité, d'une émotion ; la démarche argumentative : quelle image donner de soi, pour produire quels effets ; s'exprimer librement, prendre part à un échange au sein du groupe...

Difficultés repérées :

- Une séance supplémentaire aurait permis d'échanger plus longuement sur les productions d'élèves et placé chacun en situation de présenter aux autres sa démarche personnelle...



Commentaire de l'inspection pédagogique :

- Ce module s'appuie avec intérêt sur les ressources locales : artothèque de la ville et photographe en résidence dans l'établissement. Il contribue ainsi au développement de l'ouverture des élèves sur leur environnement.
- Alors que les nouveaux médias numériques favorisent l'exposition directe de soi, ce module travaille une transmission plus sensible, ouverte à un public plus large que leurs pairs.

- Une ou deux séances supplémentaires permettraient un retour sur les productions individuelles et sur les démarches. Le regard du groupe sur ce que transmet le poster et des échanges collectifs permettraient un retour réflexif de chacun sur sa production et sa démarche. On peut demander aux élèves d'établir collectivement une grille d'analyse ou des critères de réussite sur la production / sur la démarche...
- Ce projet aborde de manière respectueuse l'aspect délicat mais essentiel de la rencontre avec soi et s'insère dans ce que peut être une démarche pertinente de « l'approche orientante ».

Contacts :

lycée Bertrand d'Argentré – 35 Vitré
ce.0350053T@ac-rennes.fr

Delphine Morand, professeur de lettres,
Hervé Lambrecht, professeur de sciences
physiques



2- 12 Accueillir et faire comprendre les enjeux du statut de lycéen – rallye « découverte du lycée »



Description de l'action

Objectif de l'action :

Favoriser l'intégration des arrivants dans le lycée et faire comprendre les enjeux du nouveau statut de lycéen.

durée : 3 séances de deux heures

Le projet demande aux élèves est de concevoir et de mener une présentation orale de l'établissement lors de la réunion parents-professeurs du mois de septembre, **en français ou en langues étrangères** (les interlocuteurs, les locaux, le règlement intérieur, le fonctionnement du lycée, le profil du lycéen, les particularités du lycée, les points communs et les différences entre le collège et le lycée...)

Compétences et savoir-faire mis en œuvre :

- Identifier les personnes et leurs fonctions
- Se repérer sur un plan
- Connaitre quelques éléments de l'histoire de son établissement
- Repérer les comportements adaptés et inadaptés (par le biais d'étude de cas à partir de vidéos)
- S'adresser au bon interlocuteur
- Faire une synthèse du travail effectué
- Présenter un travail à l'oral lors de la réunion parents- professeurs

Projets de l'équipe pour aller plus loin :

- Présenter les objectifs en termes de projet et en termes de compétences mises en œuvre
- Prévoir plus de temps pour la présentation orale (rajouter des activités permettant de travailler la diction, la prononciation, le savoir-être...)
- Réinvestir ce travail lors des journées

Contact : lycée Amiral Ronarc'h -
Brest Ce.0290008B@ac-rennes.fr

Le « [Kit rallye découverte](#) » du lycée Amiral Ronarc'h

a été déposé sur Nuxéo dans l'espace « LYCEE Accompagnement personnalisé » Mutualisation des pratiques – 2012 (accès réservé)

« portes ouvertes », lors des échanges scolaires en faisant jouer le rôle de guide aux élèves.



Etude de cas et commentaire de l'inspection pédagogique

C'est un objectif concret, la présentation du lycée lors d'une réunion de parents, qui est présenté aux élèves. Mais à travers le travail mis en œuvre, l'objectif des enseignants est plus ambitieux : découverte du lycée, compréhension du statut de lycéen, mais aussi formation des élèves à la communication orale...

On retrouve cette dualité d'objectifs dans les programmes des enseignements disciplinaires qui affichent des objectifs de connaissances et des objectifs de compétences (raisonner, argumenter, s'informer...). L'accompagnement personnalisé donne un temps pour prendre en charge ces objectifs de construction de compétences.

Faut-il présenter ces objectifs de construction de compétences aux élèves ?

Cela s'impose naturellement quand la démarche de l'établissement est de leur donner le choix de l'atelier, ou quand la répartition des élèves par atelier est mise en lien avec des besoins repérés de l'élève lors des conseils de classe.

Présenter un atelier en termes de projet à réaliser et de compétences à construire à la faveur du projet impose à l'équipe enseignante de mettre en place des temps pour construire ces compétences en s'appuyant sur l'action réalisée (approche actionnelle) et en évaluant le résultat obtenu pour analyser la démarche utilisée afin de la stabiliser ou de la faire évoluer.



Partie 3 : Evaluer en interne l'accompagnement personnalisé mis en place dans le lycée, une démarche pour engager la suite

Dans cette troisième partie, vous trouverez les réflexions qui ont émergé pendant les **journées départementales « l'AP au lycée GT, deux ans après » de mai 2012**.

Ces journées départementales ont réuni des enseignants, des proviseurs de lycées GT (du réseau public) et des inspecteurs, autour de la question des enjeux de l'accompagnement du jeune dans son parcours de lycéen. Elles ont permis des temps de réflexion collectifs sur les objectifs de l'AP et des temps de mutualisation des pratiques entre établissements.

La grille de lecture de l'accompagnement personnalisé qui y a été proposée est le résultat du travail d'un groupe intercatégoriel qui a réuni quelques professeurs formateurs, quelques proviseurs et quelques inspecteurs en amont de ces journées.

La qualité des échanges intercatégoriels de ces journées a démontré, une fois de plus, la force de la professionnalité collective, dont le développement est une des ambitions de notre projet académique.

Rédaction de la partie 3 par le groupe intercatégoriel « lycée GT » :

- Dominique BACHELOT, Gilles BENIC, Philippe BEUCHOT, Jean CHESNAIS, Vincent ESTEVE, Bernard LE GALL, Michel LE MESTRALLAN, Véronique LUKIC, proviseurs

- Brigitte BERHAUT, Emmanuelle BERNIER, Fabienne HENRY, Hervé LAMBRECHT, Ingrid LESUEUR, Marie-Anne PICART, professeurs

- Hervé KERIVEL, professeur et directeur adjoint de l'IUFM

- Dominique BEAUPUY, Marie-Dominique BERTHELIER, Pascal BRASSELET, Valérie GRUMETZ, Maryannic JOURDEN, Catherine PEQUIN, inspecteurs

3-1 Auto-évaluer l'accompagnement personnalisé



Pourquoi ?

Parce que c'est **prévu dans les textes** définissant la réforme du lycée

Parce que cela évite d'être dépendant d'évaluations externes, parfois médiatiques. C'est un point important : le regard porté par les citoyens sur la qualité de tel ou tel établissement dépend souvent d'impressions, d'articles de journaux, de données partielles sur la réussite au baccalauréat. L'auto-évaluation permet aux établissements d'alimenter d'une autre façon ce regard « social » sur les performances de l'école. Elle peut d'ailleurs devenir en elle-même un argument

Parce que c'est une démarche collective qui permet à tous les personnels, y compris ceux qui ne sont pas impliqués, de se sentir concernés.

Parce que c'est un moyen de régulation sur un cycle de 3 ans de mise en place : l'auto-évaluation est un outil pour faire le point, ajuster...

Parce que c'est une démarche cohérente avec l'autonomie des établissements : l'autonomie nécessite, dans un service public, de rendre compte de l'utilisation des moyens. L'auto-évaluation fournit à l'établissement des arguments par exemple dans le cadre du dialogue de gestion : loin de le diminuer, elle renforce l'exercice de l'autonomie.



Pourquoi faire ?

Dans le contexte de chaque établissement, l'auto-évaluation répond à des finalités différentes : ici, il s'agira de repérer comment faire mieux, là d'en faire un outil de communication qui peut-être interne ou externe. Les finalités de l'AP pour chaque établissement sont nécessairement plurielles. Mais il importe que tous les acteurs soient au clair sur ces finalités. Cela permet à chacun de s'engager dans la démarche en sachant d'emblée à quoi va servir l'auto-évaluation dans le cadre de son établissement. Il faut donc, en amont, déterminer collectivement les finalités et l'usage que l'on va en faire.



Avec quelle démarche ?

Une entrée doit être choisie, un point à observer précisément, qui peut être un levier d'amélioration ou qui peut renseigner sur le fonctionnement de l'AP dans l'établissement : on ne peut pas tout évaluer. Ce choix collectif devrait **se fonder sur un bilan global préalable à la mise en œuvre** de l'AP dans l'établissement, à partir des questions que l'on se pose.

L'auto-évaluation nécessite de réunir autour de l'équipe de direction un **groupe de travail** constitué d'acteurs impliqués et non impliqués dans l'AP. Ce groupe mène la démarche d'investigation et rend compte au conseil pédagogique.

Comment sait-on si l'AP fonctionne de telle ou telle manière, comment sait-on ce que l'on a réussi, comment mesure-t-on l'efficacité et la nécessité de l'amélioration ?

- On s'appuie sur les sources dont on dispose que l'on peut réunir en **4 grands domaines** :
 - **des données** chiffrées, des indicateurs, des évaluations d'élèves, des cas qui servent à l'analyse, etc.
 - **des opinions** : des professeurs, des élèves, des parents
 - **de la documentation**, des traces : collectives avec l'historique des décisions prises, plus particulières, avec des préparations, des comptes rendus de discussion entre équipes...
 - **des observations** : il faut accepter de s'observer collectivement, pas dans la perspective d'un jugement, mais dans celle d'un apport d'informations pour alimenter l'auto-évaluation.

Toutes ces sources permettent de **répondre à la première des questions posées par l'auto-évaluation : que faisons-nous réellement ?**

- Il faut ensuite **confronter avec les attentes** des textes officiels **et le contexte** de l'établissement. Pour cela il faut un référentiel assez précis sur l'AP et des éléments de contexte qui ne soient uniquement quantitatifs et existent dans le RAAP (rapport annuel d'activité et de performance). Cela permettra

de répondre à une autre question clé :
faisons-nous (bien) ce que nous devons faire ?

» Perspectives

Une dernière étape, qui dépasse le cadre de l'auto-évaluation : **déterminer le ou les points clés d'amélioration.**

Il s'agit à la fois de déterminer des **objectifs**

prioritaires et de repérer des **leviers** : leviers

internes à l'établissement mais aussi externes.

Nous sommes là dans la réponse à la dernière question : **comment faire mieux ce que nous devons faire dans le contexte qui est le notre ?**

Cette démarche ressemble fort à une démarche qualité. L'auto-évaluation permet aussi d'engager cette démarche au sein des établissements scolaires.



3-2 Quelques questions vives autour de l'AP

Les journées de l'AP ont permis d'exprimer collectivement des difficultés, d'identifier quelques leviers pour la mise en place de l'accompagnement personnalisé et de soulever quelques questions vives.

» Quand l'organisation ne permet ni temps de concertation, ni groupe à effectifs réduits, la mise en œuvre d'une approche pédagogique d'accompagnement et le choix des supports de travail deviennent parfois une vraie difficulté. **Comment penser l'organisation de l'AP de manière collective ?**

» Quand on leur en donne la possibilité, les enseignants s'emparent avec enthousiasme, dynamisme, pertinence et inventivité de ce temps qui leur est donné pour travailler autrement. Les études de cas qui précèdent en sont de bons exemples.

Comment faire de ces enseignants des personnes ressources dans le lycée, dans l'académie? Comment éviter l'épuisement ou le découragement ?

» Du côté de l'approche pédagogique, le terme de compétence reste un terme polysémique et ne recouvre pas toujours la même idée, ce qui explique aussi en partie des approches pédagogiques très différentes. Les derniers documents de l'IFE, institut français de l'éducation, ENS de Lyon, sur « le défi de l'évaluation des compétences » et sur l'« apprendre à écrire » peuvent fournir des supports pour une réflexion pédagogique partagée.

Comment se donner des temps pour réfléchir collectivement à des questions de pédagogie dans le lycée?

» L'accompagnement personnalisé donne un temps supplémentaire pour la construction de compétences, une approche actionnelle suivie d'un retour réflexif sur le processus mis en œuvre lors de la réalisation de l'action peut y être mise en place.

Comment s'emparer du temps de réflexion autour de l'AP pour mutualiser les approches pédagogiques de chacun, pour interroger collectivement et de manière interdisciplinaire la pédagogie, pour mettre en perspective besoins des élèves et approches pédagogiques ?



3-3 Grille de lecture de l'accompagnement personnalisé dans l'établissement

Objectifs de l'accompagnement personnalisé	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Des objectifs ont-ils été définis pour l'établissement ? Lesquels ?</i> ▪ <i>Comment ces objectifs ont-ils été choisis ? De quelle manière ces objectifs répondent-ils aux finalités institutionnelles ?</i> ▪ <i>Les finalités et les valeurs fondant ces choix sont-elles explicites et partagées ?</i> 	
Approche pédagogique	
<i>Apprentissages et démarches</i>	<i>Activités</i>
<p>Identification des besoins des élèves</p> <p>Un temps spécifique d'identification des besoins existe-t-il ? Quels outils utilisés ? Quelle exploitation des résultats obtenus ? Quelle mémoire ? Quel lien avec la régulation du dispositif ?</p>	<p>Orientation</p> <p>Que veut-on faire apprendre aux élèves sur ce sujet ? Quelles compétences à construire ? Quelle progression sur les trois années ? Quel lien avec le collège ? Avec l'enseignement supérieur ? Quel lien avec les ressources existantes ?</p>
<p>Visées des apprentissages</p> <p>Les compétences à construire sont-elles identifiées ? Par qui et comment ? Nature des compétences travaillées ? Quel lien avec les disciplines ?</p>	<p>Soutien</p> <p>Quelle nature du soutien ? Quelles activités ? Quelles modalités pédagogiques ? Quels élèves concernés ? Quels enseignants concernés ?</p>
<p>Objets de travail</p> <p>Objets de travail disciplinaires ? Objets de travail interdisciplinaires ? Comment et par qui les objets de travail sont-ils définis ?</p>	<p>Approfondissement</p> <p>Quel type d'approfondissement ? Quelles activités ? Quelles modalités pédagogiques ? Quels élèves concernés ? Quels enseignants concernés ?</p>
<p>Démarches d'enseignement</p> <p>Comment les démarches de l'enseignant permettent-elles d'accompagner l'élève ? Quel rôle de l'enseignant ? Quelle prise en compte de chaque élève ? Quelle valorisation du travail des élèves ?</p>	<p>Lisibilité</p> <p>Quelle explicitation des objectifs, objets de travail et activités proposées ? Quelle présentation aux élèves ? Quelle présentation aux enseignants ? Quelle présentation aux familles ? Quelle lisibilité du dispositif sur les 3 années ?</p>
<p>Ingénierie éducative</p> <p>Intégration des ressources TICE et multimédia ? Intégration des ressources humaines spécifiques ? Existence d'un carnet de bord ou de suivi de l'élève ?</p>	
<p>Evaluation des apprentissages</p> <p>Quels apprentissages sont évalués ? Par quel type d'évaluation ? Par qui ? Pour qui ? Selon quelles modalités ? Existence de temps de bilan individuel ? Quel lien avec le conseil de classe ?</p>	

Objectifs de l'accompagnement personnalisé		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Des objectifs ont-ils été définis pour l'établissement ? Lesquels ?</i> ▪ <i>Comment ces objectifs ont-ils été choisis ? De quelle manière ces objectifs répondent-ils aux finalités institutionnelles ?</i> ▪ <i>Les finalités et les valeurs fondant ces choix sont-elles explicites et partagées ?</i> 		
Organisation	Nature des relations	Cohérence et pertinence
<p>Constitution des équipes de professeurs.</p> <p>Quels sont les principes et /ou critères retenus pour la constitution des équipes ? Rôle spécifique du PP ? Existence d'un coordonnateur ? Quelle intégration des nouveaux enseignants ?</p>	<p>Au sein de l'établissement</p> <p>Quels liens entre les différents acteurs de l'établissement ? Quels liens entre AP et disciplines d'enseignement ? Existence d'outils communs ? Institutionnalisation des informations et des échanges ? Nature de la coordination ? Quel rôle du conseil pédagogique ?</p>	<p>Résultats obtenus</p> <p>Où et par qui la mesure des effets de l'AP peut-elle être observée ? Quels bénéfices pour les élèves ? Comment l'établissement tire-t-il partie de l'AP ?</p>
<p>Constitution des groupes d'élèves</p> <p>Les groupes sont-ils fixes ou à géométrie variable ? Quels sont les principes et /ou critères retenus pour la constitution des groupes d'élèves ? Les principes de constitution des groupes sont-ils spécifiques à chaque niveau de classe ?</p>	<p>Avec l'environnement scolaire</p> <p>Existe-t-il une liaison collège-lycée ? Existe-t-il une liaison lycée post-bac ? Quelles formations demandées pour les enseignants ?</p>	<p>Progrès observés</p> <p>Y a-t-il un retour objectif des compétences construites chez les élèves ? Quels types de transformations engagées ? L'accompagnement de l'élève est-il mieux perçu avec l'AP ? L'orientation est-elle mieux vécue ? Le travail personnel s'est-il amélioré ? L'intégration au lycée est-elle meilleure ?</p>
<p>Emplois du temps</p> <p>Lien entre le projet et l'emploi du temps ? Quelle unité de temps et quelles modalités retenues ? Degré de flexibilité ?</p>	<p>Ouverture au monde</p> <p>De quelle manière l'AP permet-il une ouverture sur l'extérieur ? Quels liens avec les associations culturelles et sportives ? L'établissement propose-t-il des activités de découverte professionnelle aux élèves ? Ces activités sont-elles exploitées dans le cadre de l'AP ?</p>	<p>Continuité</p> <p>Quelle cohérence du dispositif sur les 3 années ? Comment l'élève perçoit-il l'AP dans son parcours de lycéen ? Quel suivi sur une année ? Quel suivi sur trois années ? Quelle mémoire collective et individuelle ?</p>
<p>Concertation des personnels impliqués</p> <p>Dans la réflexion organisationnelle ? Dans la définition des objectifs ? Nature et fréquence des réunions de concertation ? Sur quelle base ? Quelle mémoire ?</p>	<p>Avec les familles</p> <p>Quel suivi possible pour les familles ? Les familles sont-elles associées à l'identification des besoins ? à l'évaluation du dispositif ?</p>	<p>Dynamique</p> <p>Y a-t-il des ajustements réguliers par rapport aux besoins et à leur évaluation ? L'investissement des enseignants dans le dispositif s'est-il amélioré ? L'image de l'AP dans l'établissement s'est-elle améliorée ? L'AP influence-t-elle des démarches d'équipes et les pratiques enseignantes ? Quelle communication autour de l'AP ? Comment se fait la régulation de l'ensemble du dispositif ?</p>
<p>Organisation matérielle</p> <p>Quelle intégration/exploitation des ressources disponibles pour le dispositif ? Existence de lieux d'activités spécifiques ?</p>		

3-4 Perspectives

Extraits du bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010 : « L'accompagnement personnalisé fait l'objet d'une évaluation en fin d'année à laquelle participe le conseil pédagogique. »

Comment mettre en place une démarche d'autoévaluation de l'AP dans le lycée ? Comment la grille de lecture proposée peut-elle y contribuer ?

L'utilisation de cette grille a été testée, pour réaliser un point d'étape, dans un lycée de l'académie. Le retour qui en a été fait par la proviseure atteste d'une expérience concluante :

- la grille « conçue comme aide au bilan constructif » permet de dépasser la dimension strictement organisationnelle pour s'intéresser aux contenus, aux finalités de l'AP et à la plus-value que cet enseignement est susceptible d'apporter,
- son utilisation favorise le passage du ressenti à une attitude plus rationnelle, allant dans le sens de la professionnalisation,
- le questionnement précis permet de capitaliser les réussites et d'amener rapidement les modifications jugées utiles.

Lors des journées départementales, à la suite de la présentation de la grille de lecture de l'AP, une réflexion intercatégorielle a été engagée autour de la **mise en place d'une démarche d'autoévaluation de l'AP dans le lycée et de l'utilisation de la grille proposée.**

Les différents ateliers ont proposé diverses stratégies ou modalités d'action. Elles sont ici rapportées sans aucun souci de priorisation car c'est avant tout le contexte de l'établissement qui détermine la pertinence de tel ou tel choix :

« Une réflexion sur les modalités de présentation de la grille de lecture dans l'établissement peut être déterminante dans l'adhésion des équipes (il s'agit d'un outil d'aide à la construction et à l'évaluation et non d'une enquête externe). »

« L'utilisation de la grille ne doit pas être vécu comme une intrusion dans les pratiques de classes. L'objectif doit être explicite : développer une réflexivité sur les pratiques. La démarche peut être complètement bloquée si la grille est perçue comme un outil de contrôle externe. »

« On peut envisager deux temps : un premier temps de réflexion et d'engagement dans la démarche d'autoévaluation (sans utilisation de la grille), un deuxième temps en utilisant la grille pour prendre conscience des questions oubliées dans l'établissement. »

« Dans un premier temps, retravailler la grille en équipe intercatégorielle restreinte pour prendre en compte les spécificités de l'établissement (appliquer un filtre à cet outil générique pour l'adapter au contexte). Dans un deuxième temps, travailler tous ensemble (toutes catégories de personnels et élèves) sur quelques items choisis. »

« Faire des choix dans la grille de lecture de ce qui peut ou gagne à être évalué, les entrées en seconde et en première peuvent différer. Utiliser la grille, pavé par pavé, en tant qu'entrée dans un travail collectif. »

« Planifier un temps de concertation pour l'utilisation de la grille d'autoévaluation de l'AP. »

« La démarche d'autoévaluation peut-être utilisée avec les élèves à la fin de chaque atelier, dans chaque projet (quels apprentissages ont été réalisés au travers de ce projet ? quelle autonomie dans la démarche ? quel transfert des compétences mobilisées en AP dans le disciplinaire ?...) »

« Evaluer l'AP, c'est uniquement évaluer ce que l'AP apporte aux élèves et ce que l'AP peut introduire comme progrès au sein des enseignements disciplinaires. »

« Le temps de l'AP peut être utilisé simultanément pour engager une concertation entre enseignants et pour engager une réflexion collective des élèves. »



académie
Rennes

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE


MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE




www.ac-rennes.fr



Accompagner l'élève dans son parcours de lycéen

 **D'autres références pédagogiques académiques concernant le lycée sur le site académique :**

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/17526>

 **Un espace de mutualisation des pratiques sur Nuxeo , accessible à tous les enseignants de l'académie :**
Espace éducatif / Pôle interdisciplinaire/ Lycées : Accompagnement Personnalisé et Tutorat

http://www1.toutatice.fr/nuxeo/nxpath/default/espace-educ/pole-interdisciplinaire/lycees-accompagnement@view_documents?tabIds=&conversationId=0NXMAIN1